

Guelma :
coup
d'envoi du
championnat
national
militaire
inter-écoles
de judo

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Mardi 24 Novembre 2020 / N° 1002

Prix : 20 DA

Prévu, hier, au tribunal
Sidi M'hamed
Le procès
Benfisseh,
ouyahia
et Ghoul
reporté au
7 décembre

Cas de contaminations
enregistrés dans les écoles

Benbouzid

la situation
n'exige pas la
fermeture des
des établissements



Pour exiger plus de moyens face
à la crise sanitaire Education

des syndicats
appellent
à une journée
de protestation

Coronavirus:

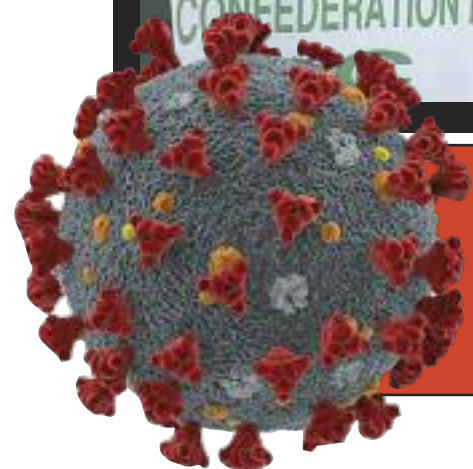
1005 nouveaux cas , 627 guérisons et
19 décès ces dernières 24 heures

ITPA Oran :

formation
sur
l'élevage de
la crevette
d'eau douce

Un plan d'action
pour son
développement est
prévu

La culture
maraîchère
sous serre en
plein essor à
Oran



CONSEIL DE LA NATION

Le ministre des Finances présente le PLF 2021

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane a présenté hier le projet de loi de finances pour l'exercice 2021 (PLF 2021) devant les membres du Conseil de la nation lors d'une séance plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil par intérim, en présence de la ministre des Relations avec le parlement, Bessma Azouar.

Le PLF 2021 a été élaboré dans un contexte exceptionnel marqué par la conjonction de deux principaux facteurs, à savoir la récession économique mondiale et la crise sanitaire mondiale inédite, a précisé le ministre au début de sa présentation.

Le texte veille à la préservation des équilibres financiers publics, en faisant face aux incidences de la crise et en maintenant la durabilité économique du pays à travers l'activation des principes de rationalisation des ressources budgétaires et l'élargissement de l'assiette fiscale, outre l'amélioration du climat d'investissement et l'encouragement des exportations par la facilitation et la numérisation des procédures fiscales et douanières", a soutenu le ministre.

M. Benabderrahmane a mis en avant l'impératif de consacrer l'année 2021 à asseoir les fondements économiques du pays, à travers la reprise graduelle de l'activité économique afin d'atteindre un niveau permettant de rattraper les pertes enregistrées en 2020 en raison de la pandémie. Il a en outre indiqué que le PLF 2021 tendait à atténuer les dysfonctionnements internes et externes au niveau des comptes de l'Etat et ce, à travers l'exploitation optimale des ressources financières disponibles et la poursuite par l'Etat de l'octroi des aides et subventions au profit des catégories vulnérables à faible revenus dans le but de préserver les acquis sociaux notamment dans les domaines de la santé et de l'enseignement, en sus de la préservation du pouvoir d'achat du citoyen. Il a rappelé que les transferts sociaux du budget de l'Etat pour 2021 s'élevaient à 1.929,35 milliards Da, soit une hausse de 81,58 milliards Da par rapport à 2020 et un taux de 4,43%.

De même, les dispositions de ce texte facilitent la relance des activités des entre-



prises et des opérateurs économiques, notamment ceux touchés par la crise sanitaire due à la pandémie, ce qui permettra de relancer l'économie et réduire la dépendance de l'économie nationale aux hydrocarbures.

Pour ce faire, le ministre a rappelé la série d'exemptions et d'incitations destinées aux startups et aux incubateurs.

Le ministre a cité les mesures contenues dans le projet de loi relatives à la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales et la surfacturation, à travers la proposition de créer un dispositif de veille fiscale pour lutter contre ces phénomènes, ainsi que l'introduction d'une clause prévoyant la présentation de données sur les fournisseurs et clients non physiques par les contribuables.

Concernant l'encouragement des investissements étrangers, M.

Benabderrahmane a évoqué l'amendement de l'article 49 de la loi de finances complémentaire de 2020, en introduisant une procédure qui exempte les investisseurs étrangers activant dans des secteurs autres que l'importation de matières premières et de marchandises destinées à la revente telles quelles, et ceux à caractère stratégique appartenant aux secteurs spécifiés dans l'article 50 de la loi 20-70, relative à la promotion de l'investissement, de l'obligation d'avoir un partenariat local.

L'année prochaine verra une croissance économique à concurrence de 4 %. Les revenus pétroliers devraient augmenter à 23,21 milliards USD en 2021 sur la base du prix référentiel du baril de pétrole de 40 USD, alors que les revenus augmentent à 28,68 milliards USD en 2022 et re-

culent à 26,45 milliards en 2023.

En contrepartie, la loi prévoit une baisse de la valeur des marchandises importées dans le cadre de la rationalisation continue des importations, de 14,4 % avec la valeur en cours en 2021, par rapport à la clôture 2020, pour ainsi atteindre 28,21 milliards USD et 27,39 milliards USD en 2022 et arriver jusqu'à 27,01 milliards USD en 2023.

Il est prévu également une hausse des dépenses globales du budget de 7.372,7 milliards de DA (loi de finances complémentaire 2020) à 8113,3 milliards de DA (10 %) en 2021 (+10 %) pour arriver ensuite à 8.605,5 milliards de DA en 2022 (+6,07 %) et 8.680,3 milliards de DA en 2023 (+0,9 %).

IL s'agit du budget de fonctionnement qui devrait augmenter de 5,1 % durant la période 2021-2023 pour atteindre 5.314,5 milliards de DA en 2021 (+11,8 %), 5.358,9 milliards de DA en 2022 (+0,8 %) et 5.505,4 milliards de DA en 2023 (+2,7 %). Les dépenses d'équipement atteindront 2.798,5 milliards de DA en 2021 (+6,8 %) et 3.246,6 milliards de DA en 2022 (+16,01 %) et baisseront ensuite à 3.174,9 milliards de DA en 2023 (-2,2 %), selon les chiffres de l'exposé.

Le déficit budgétaire devrait augmenter en 2021 à 13,57 % du produit intérieur brut (PIB) contre 10,4 % dans la loi de finances complémentaire 2020.

Pour l'inflation, la loi de finances 2021 prévoit "une légère accélération" en 2021 pour atteindre 4,50 %.

Le texte a été soumis, suite à cette présentation, au débat des membres du Conseil de la nation.

A.R

PROJET RÉUSSI
D'ALIMENTATION EN
ÉNERGIE SOLAIRE DE
L'ÉCOLE PRIMAIRE
ZOUBIR BOUADJADJ

Le projet d'alimentation en énergie solaire de l'école primaire Zoubir Bouadjadj, située à la cité El-Wiam à Tindouf, constitue un modèle réussi en matière d'exploitation de source d'énergie renouvelable initié par la commune.

Dotée d'une mini-centrale de 20 kilowatts, produits à partir de 75 panneaux photovoltaïques, cet établissement scolaire a réussi à réduire sa facture d'électricité (conventionnelle) et valoriser cette expérience, a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de Tindouf, Laid Hebitar. Cette mini-centrale intelligente, fruit d'une technologie allemande, assure une alimentation électrique pour l'éclairage de l'école à l'aide de lampes Led et le fonctionnement des chauffe-eaux et bascule automatiquement en mode d'alimentation électrique classique (réseau Sonelgaz) en cas d'insuffisance énergétique, a-t-il précisé.

Le projet "modèle" permettra également d'alimenter les climatiseurs, notamment en période des grandes chaleurs où la demande sur l'énergie électrique atteint son pic, sans avoir à s'inquiéter de la facture de consommation de l'électricité, a ajouté M. Hebitar. Selon le même responsable, l'expérience devra être reproduite dans d'autres établissements scolaires, en réponse au souhait de parents d'élèves et d'associations activant dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Ces derniers ont salué ce genre d'initiatives retenues dans le cadre de l'encouragement de l'exploitation des énergies propres et de l'amélioration des conditions de scolarisation dans cette wilaya.

M.L

Covid-19

120 EMPLOYÉS DE LA
SANTÉ DÉCÉDÉS ET
PLUS DE 9.000 AUTRES
CONTAMINÉS DEPUIS
L'APPARITION DU VIRUS
(RESPONSABLE)

Le Directeur de la prévention et la promotion de la santé, Dr. Djamel Fourar a fait état lundi de 120 employés du secteur de la santé décédés et 9.146 autres contaminés depuis l'apparition du coronavirus en Algérie. Invité à la radio nationale en compagnie du ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid et du DG de l'INSP, Pr. Lyes Rahal, le porte-parole du Comité de suivi de l'évolution du coronavirus, a précisé, en chiffres, que "jusqu'à 120 employés de la santé, tous corps confondus, ont trouvé la mort et 9.146 autres ont été contaminés par le virus". Pr. Abderrazak Bouamra avait alerté sur la séroprévalence du Sars-Cov-2 en milieu professionnel hospitalier, les professionnels étant "à l'avant-garde dans la prise en charge des citoyens", indiquant que les résultats de l'étude menée en collaboration avec l'institut Pasteur d'Alger, ont fait ressortir un taux de 17,1% des personnels soignants testés positifs au coronavirus à l'hôpital Frantz Fanon de Blida.

La wilaya de Blida est considérée comme l'épicentre de la pandémie en Algérie et un échantillon précieux pour l'étude, a souligné Pr. Bouamra, indiquant que le taux de séroprévalence chez les paramédicaux, médecins généralistes et pharmaciens étaient les plus touchés, par rapport au personnel administratif et autres corps. De son côté, M. Benbouzid avait jugé impératif de "protéger ces corps", en respectant scrupuleusement les gestes barrières afin de casser la chaîne de contagion et desserrer l'étau sur les tablissements de santé.

Tipasa

Plus de 3 milliards de DA de factures d'électricité et de gaz
impayées à cause de la pandémie

Le montant des factures d'électricité et de gaz impayées, en raison de la pandémie de la Covid-19 a dépassé dans la wilaya de Tipasa, le chiffre "record" de trois milliards de DA, a-t-on appris, auprès du responsable de la direction locale de distribution d'électricité et de gaz.

M. Ahmed Brahimi, qui a rappelé que l'interruption de l'alimentation en énergie pour non-paiement des factures, est "suspendue jusqu'à stabilisation de la situation sanitaire", a indiqué que ces créances, estimées exactement à 3.446 milliards de DA, représentent une hausse de l'ordre de 87 % comparativement à l'année dernière et durant laquelle la direction de distribution de Tipasa a enregistré plus de 2,16 milliards de DA de créances impayées, à septembre 2019, a-t-il ajouté. Ce même responsable a signalé que les mesures prises par la société concernant la "suspension des coupures d'électricité", en guise de "solidarité avec les citoyens en cette conjoncture sanitaire sensible,

sont toujours de rigueur". Détaillant ces créances, le responsable a fait part de plus de 2,16 milliards de DA détenus auprès des abonnés ordinaires (ménages), à septembre 2020 soit une hausse de 135 % comparativement à la même période de l'année dernière, où le montant des factures impayées par les ménages était de 858 millions de DA, a-t-il fait savoir. A cela s'ajoutent plus de 1,1 milliard de créances détenues auprès des services administratifs et des services publics, dont le montant des factures impayées a augmenté de 30 % cette année, contre seulement 876 millions en 2019.

Pour récupérer son dû, sans avoir à recourir aux coupures d'électricité, la direction de distribution de Tipasa a mobilisé des équipes commerciales chargées de contacter les abonnés pour les sensibiliser quant à la nécessité de payer leurs factures, parallèlement à l'organisation de campagnes de sensibilisation aux mêmes fins. M. Ahmed Brahimi a, aussi, exprimé ses "craintes

à l'égard des effets de ces circonstances exceptionnelles, ayant conduit à des difficultés financières pouvant relativement impacter la concrétisation des projets inscrits au titre du plan de développement des réseaux électrique et de gaz et les différentes prestations fournies aux citoyens", a-t-il déploré. A cet effet, il a lancé un appel aux abonnés de la société en vue d'éviter le cumul des factures impayées, afin de préserver, a-t-il dit, la "pérennité de ce service public, considérant qu'il s'agit d'une société citoyenne dans le cadre de la responsabilité sociale et de la solidarité sociale", a-t-il soutenu. Le même responsable a signalé de nombreuses formules de paiement mises à la disposition des abonnés, outre la possibilité d'un échelonnement de leurs dettes, à travers un contrat entre l'agence commerciale et l'abonné, prenant en compte "le nombre de factures impayées, le volume des dettes et les capacités financières de l'abonné".

M.L

Un plan d'action pour son développement est prévu

La culture maraîchère sous serre en plein essor à Oran

La culture maraîchère sous serre à Oran est en plein essor dans la wilaya d'Oran. Lancée officiellement en 2017, cette culture a réussi l'exploit tant en terme de superficie consacrée qu'en terme de production. En effet, la superficie totale consacrée à ce type de culture est passée de 39 hectares durant la saison agricole 2017-2018 à 54 has durant l'année agricole suivante (2018-2019) pour dépasser les 63 has la saison dernière. Du côté de la production, il est relevé une disponibilité sur les marchés tout au long de l'année de plusieurs produits agricoles issus de cette culture. C'est ce qu'a relevé Farida Bellache, technicienne supérieure au service d'organisation de la production et d'appui technique de la DSA, en précisant que les fellahs, qui ont investi dans ce type d'agriculture « ont réalisé une production abondante de légumes s'élevant à quelque 56.142 quintaux au cours de la précédente saison (2019-2020) ». Elle a rappelé, à ce propos, que cette production a été, l'année d'avant, de l'ordre de 38.700 quintaux et de 36.013 quintaux durant la saison 2017-2018. Il est attendu, selon elle, « une légère augmentation de la superficie consacrée à la culture sous serre pour atteindre les 64 has », notant que ce mode agricole est répandu dans les zones de Bethioua, Gdyl, Ain El Beida (Es-Senia), Ain El Turck et Boutlélis. Face à cet exploit de cette culture, « un plan d'action pour développer davantage la filière », a indiqué, pour sa part, Abed Fateh, membre du Conseil d'administration de la chambre de l'agriculture d'Oran. « L'objectif est de mettre en place un plan d'action pour développer davantage cette filière, la réorganiser et introduire la culture des semences ayant une valeur commerciale et à fort rendement dans les serres pour atteindre l'autosuffisance et assurer l'abondance des produits maraîchers tout le long de l'année », a plaidé M. Abed. Il a estimé, par ailleurs, que pour impulser la filière



de culture sous serre dans la wilaya d'Oran, « il est nécessaire que l'agriculteur, la DSA, la chambre de l'agriculture et la station de Hassi Bounif relevant de l'Institut technologique des récoltes et cultures industrielles (ITCMI) travaillent de manière complémentaire ». Pour sa part, le directeur de la station Hassi Bounif de l'ITCMI, Abdelhak Atif, a indiqué que son établissement, qui effectue des expériences agricoles sous serre, est disposé à accompagner des fellahs de la région d'Oran comme c'est le cas à Mostaganem, avec un programme de travail entre les services agricoles et la Chambre de l'agriculture. Ce programme permettra de sensibiliser les producteurs sur l'importance de ce mode agricole et à introduire la technique de culture sous serre multidimensionnelle, qui assure des récoltes plus abondantes que celles des cultures sous serre traditionnelles, a-t-il affirmé. Les maillons intervenants dans cette chaîne expliquent que l'objectif est de rattraper le retard d'autant plus que cette culture occupe la part du lion de la superficie réservée à ce type de maraîchers à caractère industriel, qui est estimée à 50 has sur une superficie totale de l'ordre de 63 has lors de la campagne précédente avec une production de 50.616 quintaux. Elle est suivie de l'aubergine, de la courgette et des haricots verts. Et, un demi-hectare a été ré-

servé au melon, selon la même source. De son côté, le président de la Chambre agricole de la wilaya d'Oran, Brachmi Hadj Meftah, a assuré que la surface agricole sous serre pourrait être étendue si certaines difficultés, telles que les lenteurs des procédures administratives en vue d'obtention de crédits, sont levées. "Cette situation a poussé certains agriculteurs à renoncer à ce genre d'activité agricole, qui a enregistré un engouement appréciable", a-t-il déploré. Le responsable a ajouté qu'il existe un soutien de l'Etat pour encourager le développement la culture de la tomate industrielle ainsi que pour l'acquisition de matériel d'irrigation. Il s'agit d'une aide de 50 % de la valeur financière totale de l'équipement. L'expert en économie rurale a relevé qu'en dépit de l'évolution que connaît ces dernières années la culture sous serre dans la wilaya d'Oran, elle reste néanmoins en retard par rapport à d'autres régions côtières, à l'instar de Mostaganem, Béni Houa (Chlef), Tipaza et Jijel. "Les agriculteurs d'Oran restent très attachés à la culture des champs", a-t-il relevé, poursuivant : "l'objectif est d'inciter les agriculteurs à investir dans ce domaine, ce qui contribuera à économiser l'eau et augmenter la disponibilité des produits maraîchers tout le long de l'année sur les marchés".

R. N

L'Organisation météorologique mondiale fait son constat sur la pollution

Concentration record de CO2 malgré le confinement

Les mesures de confinement décidées par la plupart des pays du monde, notamment les pays industrialisés, n'ont pas de fortes influences sur les émissions des gaz à effet de serre. C'est le constat de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) qui a fait état, hier, d'une augmentation record de concentrations de CO2 dans le monde en dépit du confinement et du ralentissement industriel dû à la pandémie de Covid-19. Selon le Bulletin annuel de l'OMM, la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère a brutalement augmenté en 2019, la moyenne annuelle franchissant le seuil de 410 parties par million, et la hausse s'est poursuivie en 2020, alors que la pandémie de Covid-19 a forcé de nombreux pays à mettre à l'arrêt leur économie. "La baisse

des émissions liée au confinement ne représente qu'un petit point sur la courbe à long terme. Or, nous devons aplatir cette dernière de façon durable", a déclaré le Secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas. Selon le bulletin de l'OMM, pendant la période la plus intense d'arrêt des activités économiques, les émissions quotidiennes mondiales de CO2 ont enregistré une diminution allant jusqu'à 17% en raison du confinement. Alors que la durée et la sévérité des mesures de confinement restent encore floues, l'OMM juge très difficile d'estimer la réduction annuelle totale des émissions en 2020, mais elle estime toutefois que, selon des estimations préliminaires, cette réduction sera de l'ordre de 4,2% à 7,5%. Une telle réduction des émissions n'entraînera toutefois pas de diminution

des concentrations de CO2 dans l'atmosphère cette année car ces concentrations sont le résultat des émissions passées et actuelles cumulées. En résumé, la concentration de CO2 va continuer à augmenter cette année, mais à un rythme légèrement réduit, ne dépassant pas les fluctuations habituelles du cycle du carbone observées d'une année sur l'autre. "La pandémie de Covid-19 ne résoudra pas le problème du changement climatique. Toutefois, elle représente un tremplin pour lancer une action climatique plus soutenue et plus ambitieuse visant à réduire les émissions nettes à zéro en transformant complètement nos industries, nos systèmes énergétiques et nos transports", a souligné M. Taalas.

R. N

Cas de contaminations enregistrés dans les écoles

Benbouzid : « la situation n'exige pas la fermeture des établissements »

Après le Premier-ministre, Abdelaziz Djerrad qui a exclu, au début de cette semaine à partir de Tipaza, le recours à la fermeture des établissements scolaires pour cause de propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, c'est au tour du ministre de la Santé, le Pr Abderrahmane Benbouzid de lui emboîter le pas et abondé dans le même sens. En effet, le ministre de la Santé a estimé, hier, que « les faibles cas de contamination enregistrés de temps à autre en milieu scolaire n'exigeaient pas la fermeture de tous les établissements éducatifs à l'échelle nationale ». Intervenant sur les ondes de la Chaîne I de la Radio nationale, Pr Benbouzid a souligné que son département « recevait au quotidien des rapports exhaustifs du ministère de l'Education sur les nouveaux cas de contamination en milieu scolaire ». Ceci dit, explique le ministre, « la situation dans les écoles est au centre des préoccupations du comité scientifique et du ministère de la Santé ». « Les cas enregistrés ne sont pas inquiétants », a rassuré M. Benbouzid, ajoutant que « les vacances scolaires de par le monde sont étudiées et les élèves s'étaient suffisamment reposés lors du confinement sanitaire et la fermeture des écoles ». Le ministre de la Santé a estimé qu'on « ne peut en aucun cas sacrifier l'avenir des élèves tant que la plupart des établissements éducatifs ont adopté un plan rigoureux de prévention, meilleur que celui prévu dans le protocole sanitaire mis en place par le comité spécialisé », même s'il n'exclut pas la fermeture de certains établissements, Pr Benbouzid a précisé que le recours à cette fermeture ne peut intervenir qu'en cas « de forte contamination ». A noter que plusieurs syndicats et association de parent-d'élèves ne cessent depuis la reprise de l'école d'appeler à la fermeture des établissements scolaires pour freiner la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus. Face à la campagne menée par les syndicalistes, le premier-ministre, Abdelaziz Djerrad a exclu tout recours à la fermeture des écoles et a rappelé qu'un protocole sanitaire est mis sur pied pour parer à une quelconque propagation du virus. Après le refus des autorités d'accéder à la demande des syndicats, ces derniers considèrent que la tutelle « doit assurer les moyens nécessaires » pour assurer la protection des élèves et des enseignants. Récemment, ils ont exigé « des tests PCR gratuits » pour la famille de l'Education nationale. A noter également que des cas ont été recensés dans plusieurs écoles à travers nombres de wilayas. Les autorités ont maintenu la décision de la fermeture des écoles pendant deux semaines si le nombre de contamination est considérable.

Ouiza. K

Logements sociaux

Distribution prochaine de 3.300 unités à Bouira

Plus de 3.300 logements sociaux seront distribués prochainement à travers plusieurs communes de la wilaya de Bouira, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

Selon un communiqué du cabinet du wali Lekhal Ayat Abdeslam, dont l'APS détient une copie, 3.382 logements sociaux et de résorption de l'habitat précaire (RHP) sont achevés et en attente de distribution.

"Ces logements sont achevés, et les commissions de Daïra chargées de les distribuer sont en train de mener leurs enquêtes sur les postulants, avant qu'elles ne passent prochainement à la distribution", a souligné le wali dans son communiqué.

Le même responsable a expliqué, entre autres, qu'il reste quelques dernières retouches à effectuer sur un nombre de logements notamment à Bir Ghablou (Ouest de Bouira).

Sur ces logements sociaux qui seront distribués prochainement, 326 unités sont implantées dans la commune de Kadiria (Ouest) et 300 autres à Sour El Ghoulane (Sud), selon les détails contenus dans les communiqué de la wilaya.

"Les commissions de Daïra sont en train d'examiner tous les dossiers reçus pour assainir les listes des bénéficiaires", a encore précisé le premier responsable de la wilaya.

Le nombre de demandes de logements sociaux à Bouira a atteint les 13.801, dont plus de 2.100 dossiers ont déjà été examinés par les commissions, est-il précisé dans le même communiqué de la wilaya.

"Le travail d'enquête se fait sur le terrain par six brigades pour pouvoir établir les listes finales des bénéficiaires", a conclu le chef de l'exécutif local.

Université Ali Lounici de Blida

Des sessions de formation pour les juges et les employés du tribunal administratif

L'université Ali Lounici d'El Affroune (Blida) a élaboré un programme de formation au profit des magistrats et des employés du corps judiciaire du tribunal administratif et dont l'encadrement sera assuré par des enseignants de la faculté de Droit et des sciences politiques, a-t-on indiqué dimanche dans un communiqué de la cellule de communication de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Les sessions de formations, selon le document de l'université, seront organisées au titre d'une convention de formation et de partenariat signée, aujourd'hui dimanche, entre le tribunal administratif, représenté par son président Abdelkader Derouiche, et l'université Ali Lounici, représentée par son recteur, le Pr. Khaled Ramoul.

Cet accord engage l'université Ali Lounici à organiser des sessions de formation au profit des magistrats et des employés du corps judiciaire du tribunal administratif, avec au programme des conférences et des rencontres sur les lois et règlements en vigueur, notamment concernant les dispositions en



matière de litiges administratifs, l'annulation de décisions administratives et les plaintes pour examen de la légalité des décisions

émises par les différents services de la wilaya.

La convention, d'une durée d'une année re-

nouvelable, stipule une coordination et une coopération entre les deux parties pour l'organisation de conférences, de rencontres et de journées d'études sur les missions du ministère de la Justice, avec la prise en considération de toutes les nouveautés en la matière.

Selon le communiqué, ce partenariat académique a pour objectif d'"instaurer une coopération efficace pour accompagner les efforts de formation entre l'université et le ministère de la Justice, tout en garantissant la disponibilité de programmes et contenus pédagogiques en matière de formation au profit du tribunal administratif".

Il vise également à faire bénéficier les enseignants universitaires des expériences de terrain acquises par les magistrats et autres employés du corps judiciaire selon les lois en vigueur, dont la loi d'orientation sur l'enseignement supérieur et la décision ministérielle fixant les prestations et expertises pouvant être offertes par les universités, a-t-on indiqué dans le communiqué de l'université Ali Lounici d'El Affroune. (APS)

Covid-19

17% DES PERSONNELS SOIGNANTS À L'EHU DE BLIDA CONTAMINÉS (ETUDE)



Les résultats préliminaires d'une étude menée par le service d'épidémiologie à l'Établissement hospitalier universitaire Frantz Fanon de Blida, ont fait ressortir un taux de 17,1% des personnels soignants testés positifs au coronavirus. Supervisant l'étude menée en collaboration avec l'institut Pasteur d'Alger, Pr. Abderrazak Bouamra a alerté sur la séroprévalence du Sars-Cov-2 en milieu professionnel hospitalier épuisé après neuf mois de dure besogne, précisant que parmi les 2753 personnels soignants testés, 470 employés se sont révélés positifs, soit un taux de 17,1%.

Première du genre, cette enquête réalisée durant la situation pandémique en Algérie, se veut "un indicateur" pour évaluer l'étendue de la pandémie, permettant ainsi de prendre les mesures préventives idoines aussi bien aux patients qu'aux personnels soignants. Cette étude constitue, également, "une référence" pour encourager la réalisation d'enquêtes pandémiques similaires dans d'autres wilayas, à l'effet d'endiguer la propagation du virus et de protéger les corps de la santé afin qu'ils puissent s'acquitter de leur mission au service du citoyen. La wilaya de Blida est considérée comme l'épicentre de la pandémie en Algérie et un échantillon précieux pour l'étude, a souligné Pr. Bouamra, expliquant l'exposition d'une partie du

personnel ciblé par "une baisse de vigilance", tandis que l'autre partie a été contaminée, selon lui, en dehors de l'établissement.

Le taux de prévalence des soignants testés positifs aux anticorps était, explique le même responsable, pratiquement égal indépendamment des tranches d'âge, avec 20,4% pour la fourchette de 45-49 ans, 20,2% pour les 50-54 ans et 20% pour les 20-24 ans.

Afin d'éviter le flux de la matinée, l'étude, menée le soir, a fait ressortir un taux de séroprévalence de 20% pour les paramédicaux, médecins généralistes et pharmaciens (les plus touchés), 13,7% pour le personnel administratif et 11,9% pour les résidents.

Réalisée sur une période de quatre mois, l'enquête a révélé aussi un taux de contamination de 9,6% pour les laborantins, 9,1% pour les maîtres-assistants et plus contre 6,9% pour les assistants.

Concernant le niveau scolaire des catégories atteintes, les résultats préliminaires de l'étude démontrent que les universitaires ont été les moins atteints avec un taux de 15,1%, ceux ayant un niveau secondaire (18,6 %), et ceux avec un niveau primaire (24,3 %).

Par ailleurs, l'étude a révélé qu'un taux de 23 % d'atteinte a été enregistré lorsque trois soignants exercent dans une même salle, 18 % entre 2 et 3 soignants, 17% entre 1 et 2 soignants et

14,6 % pour au moins un soignant dans une salle.

Selon la même étude, l'obésité constitue l'un des "plus graves facteurs" ayant causé des complications aux malades. La moyenne d'atteinte chez les 25 et 30 ans - dont la masse corporelle a dépassé 21% - est de 19,3%, contre une moyenne de 13,9% chez la catégorie 18-24 ans.

Concernant les symptômes de la pandémie, l'étude a révélé que 54 % des cas présentaient des symptômes contre un taux de 37,6 % de cas asymptomatiques.

L'application rigoureuse de l'isolement des personnes asymptomatiques a été "le meilleur moyen" pour casser la chaîne de transmission - notamment suite aux mesures préventives prises par les pouvoirs publics dès l'apparition de la pandémie qualifiées par Pr Bouamra d'"efficaces".

Après une large propagation du virus, on ne peut détecter la personne à l'origine de la transmission, a-t-il précisé. Pour faire face aux nouvelles vagues, il faut contrôler les cas asymptomatiques qui circulent librement et causent la propagation du virus.

L'atteinte au coronavirus a causé la perte de plus de 100 professionnels, tous corps confondus, contre près de 9.000 soignants atteints, selon les données du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

A.T

Accidents de la route 3 décès et 146 blessés en 24 heures (Protection Civile)



Trois (3) personnes ont trouvé la mort et 146 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant les dernières 24 heures, selon un bilan publié lundi par les services de la Protection civile.

Les secours de la Protection civile sont intervenus également durant cette période pour prodiguer les premiers soins à 4 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffe eau dans la commune d'El Hadaeik (Skikda). La Protection civile a été sollicitée, en outre, pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans un local d'alimentation générale dans la commune d'El Bouni (Annaba), causant des brûlures au 2ème degré à trois personnes.

A Blida, les équipes d'intervention de la protection civile sont intervenues suite à une explosion de gaz butane dans une habitation à Larbaa causant des brûlures, à différents degrés, à 4 personnes.

Par ailleurs, un total de 629 agents, tous grades confondus, et 89 ambulances ainsi que 94 engins d'incendie ont été mobilisés durant la même période par la direction générale de la Protection Civile pour effectuer des opérations de sensibilisation des citoyens et de désinfection générale des quartiers à travers les 48 wilayas, dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19).

Selon la même source, les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 101 opérations de sensibilisation à travers 23 wilayas (85 communes) pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 124 opérations de désinfection générale à travers 30 wilayas (75 communes).

Les opérations de désinfection ont touché "l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles".

FATIL

Pétrole

Le Brut de l'Opep progresse a 43,38 dollars le baril

Le prix du panier de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dont le pétrole algérien, a poursuivi sa progression pour le mois en cours, atteignant 43,38 dollars le baril, selon les données de l'Organisation publiées lundi sur son site web. "Le panier de référence de l'Opep (ORB), s'est établi à 43,38 dollars le baril vendredi dernier contre 43,12 dollars jeudi dernier", précise la même source.

En plus de Sahara Blend de l'Algérie, l'ORB est composé de Girassol (Angola), Djeno (Congo), Zafiro (Equatorial Guinée), Rabi Light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Iraq), Kuwait Export (Koweït), Es Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (EAU) et Merey de Venezuela.

Sur une base mensuelle, l'ORB avait diminué de 1,46 dollars, ou 3,5%, pour atteindre une moyenne de 40,08 dollars/b en octobre dernier mais depuis la seconde semaine de mois courant, le brut de l'Opep connaît une amélioration.

Ainsi, l'ORB continu de se maintenir à plus de 43, soutenu notamment les avancées annoncées par différents laboratoires dans le monde sur des avancées concernant le développement d'un vaccin réduisant le risque d'atteinte de la Covid-19 et la possibilité de début de campagnes de vaccination massives



contre le virus avant la fin de l'année en cours.

Ces annonces donnent de l'espoir aux acteurs du marché pétrolier sur une reprise de la demande mondiale d'énergie, affectée depuis mars dernier par la pandémie du Covid-

19.

Le baril de Brent de la mer du Nord, côté sur le marché de Londres, sur lequel est établi le pétrole algérien, a terminé la séance de vendredi en hausse 1,72% ou 76 cents par rapport à la clôture de jeudi, à 44,96 dollars.

Pour ce lundi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier gagnait 1,42% par rapport à la clôture de vendredi, à 45,60 dollars. Il s'agit de plus haut niveau depuis début septembre dernier. D'autre part, les investisseurs comptent sur de nouveaux efforts de la part des producteurs de l'Opep et ses alliés pour soutenir les prix de brut.

Ces producteurs tiennent dans quelques jours une nouvelle réunion par vidéoconférence est très attendue par les investisseurs, laquelle sera précédée par la 180ème réunion de la Conférence de l'Opep le 30 novembre courant.

Ces deux réunions interviennent dans un contexte d'application de la troisième phase de l'accord de l'Opep+ d'ajustement de la production portant un retrait volontaire actuel du marché qui est de 7,7 millions de barils.

Cette baisse est prévue jusqu'à la fin de l'année en cours, avant de passer à 5,8 m/bj en début de 2021.

Lors de sa 24ème réunion du Comité ministériel mixte de suivi Opep et Non Opep (JMMC), ce mécanisme a recommandé "tous les pays participants doivent être vigilants, proactifs et prêts à agir, si nécessaire, selon les exigences du marché".

A.O

Industrie

M. Ait Ali appelle les entreprises canadiennes à créer des investissements durables en Algérie

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham a appelé, lundi, les entreprises canadiennes à créer des investissements durables en Algérie dans divers secteurs, a indiqué un communiqué du ministère.

"Le ministre de l'Industrie, a reçu, lundi au siège du ministère, l'Ambassadeur du Canada en Algérie, Christopher Wilkie, à qui il a expliqué la nouvelle orientation économique et les réformes engagées dernièrement pour améliorer le climat des affaires et instaurer un cadre législatif et réglementaire stable et durable notamment pour les investissements étrangers", précise la même source.

Il a, dans ce cadre, appelé les entreprises canadiennes à "s'inscrire dans cette nouvelle démarche et à créer des investissements durables en Algérie notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, de l'agriculture et des mines".

Au cours de cette audience, les deux parties ont également évalué l'état des relations économiques bila-



érales, qui "demeurent en deçà des attentes en dépit du grand potentiel existant entre les deux pays, et les moyens de les développer notamment dans le domaine industriel", ajoute le communiqué.

Pour sa part, l'ambassadeur canadien a exprimé la volonté de son pays à saisir les grandes potentialités que recèlent l'Algérie et le Canada tout en affichant l'intérêt des entreprises canadiennes pour l'investissement en Algérie. (A.P)

Algérie-Turquie

Les échanges commerciaux peuvent atteindre "facilement" les 5 milliards de dollars (ambassadeur)

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Turquie peuvent atteindre "facilement" les 5 milliards de dollars par an, a indiqué lundi l'ambassadrice turque à Alger, Mahinur Ozdemir Goktas, appelant les deux pays à travailler pour la conclusion d'un accord de libre échange qui favoriserait un partenariat gagnant-gagnant.

Intervenant lors de la 4ème édition "Les débats de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC)-international", l'ambassadrice turque a souligné que l'objectif fixé par les présidents des deux pays d'atteindre les 5 milliards de dollars d'échanges était "possible" appelant à la mobilisation des opérateurs économiques algériens et turcs, notamment ceux du secteur privé, pour la réalisation de cet objectif.

Elle rappelé, à ce propos, que le montant des échanges bilatéraux oscillent entre 3,5 et 4,2 milliards de dollars en état d'équilibre pour les deux parties.

Lors de cette rencontre virtuelle organisée autour du thème: "Quelles type de partenariat et de coopération entre l'Algérie et la Turquie en perspective du Post Covid-19 ?", Mme Goktas, a mis l'accent sur la qualité des relations politiques et économiques pouvant aider à accroître le volume des échanges entre les deux pays.

"Nous pensons qu'avec la signature d'un accord de libre échanges avec l'Algérie va permettre d'accroître nos échanges dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant", a affirmé l'ambassadrice estimant que le marché algérien "est attrayant" pour les investisseurs turcs.

Selon la diplomate turque, plus de 1.200 entreprises turques sont en activité en Algérie dont trente (30) sont des investisseurs directes avec un montant de 3,5 milliards de dollars, employant plus de 10.000 personnes.

A l'échelle africaine, l'Algérie est le deuxième partenaire commerciale de la Turquie et septième en matière d'investissement direct.

Dans l'objectif de faciliter la prise de contact et d'accompagnement des opérateurs des deux pays, l'ambassadrice a annoncé la mise en place d'un formulaire électronique permettant aux chefs d'entreprises algériens et turcs d'exprimer leurs besoins et leurs attentes en matière d'investissement et d'affaires.

Mme Goktas a fait savoir que la commission mixte algéro-turque se tiendra au début de 2021 lors de laquelle une visite d'une délégation d'hommes d'affaires turcs sera organisée à Alger.

KARIM.T

Ouargla : Lancement d'une expérience de plantation du caroubier (ITDAS)



Une nouvelle expérience de plantation du caroubier (El-Kharoub en arabe), connu également sous le nom scientifique de Ceratonia Siliqua, a été lancée récemment à Ouargla, a-t-on appris lundi auprès de la Ferme de démonstration et de production de semences (FDSP) de Hassi-Benabdallah (Ouargla).

Menée en collaboration avec le bureau local de l'association nationale de la filière caroubier, au titre de la campagne nationale de reboisement, porte sur la création d'une pépinière permettant de cultiver les jeunes plants de caroubier, a affirmé Moussi Wafa, directrice de la FDSP relevant de l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS).

L'expérience vise à généraliser la culture de cette espèce végétale aux multiples vertus en régions sahariennes et à adapter cet arbre fruitier méditerranéen aux conditions naturelles des régions sahariennes, à l'instar du milieu oasien, en plus de produire des plants sélectionnés de caroubier, a-t-elle expliqué. Le caroubier est un arbre poussant souvent à l'état spontané au Nord du pays, mesurant de cinq à sept mètres de hauteur et pouvant atteindre exceptionnellement les quinze mètres, a fait savoir Mme. Moussi.

Son fruit, le caroube, une gousse longue de 10 à 30 cm, brune à maturité, qui contient une pulpe farineuse et sucrée au goût chocolaté,

est considéré comme un excellent aliment énergétique utilisé depuis la nuit des temps pour ses vertus médicinales, a-t-elle ajouté.

La FDSP de Hassi-Benaballah a pour principale mission la prise en charge des différents programmes de développement agricole initiés par l'Etat dans les zones sahariennes, notamment ceux liés aux cultures stratégiques, telles que la phoeniciculture, la céréaliculture, le maraichage, l'arboriculture et l'apiculture.

L'ITDAS, dont le siège est basé à Biskra, englobe cinq FDSP réparties sur le territoire des régions de Ain Ben Noui (Biskra) pour les Ziban, El-Arfiane (El-Oued) pour l'Oued-Righ et Oued-Souf, Sbaâ (Adrar) pour le Touat, Gourara et Tamanrasset, Abadla (Béchar) pour la Saoura et Tindouf, et Hassi Benabdallah pour la vallée d'Ouargla. Au total, 12.350 arbustes sont prévus à travers différentes communes de la wilaya d'Ouargla dans le cadre de la campagne nationale de reboisement, selon les données de la Conservation des forêts d'Ouargla. Cette campagne appelée à réhabiliter le couvert végétal à travers le territoire de la wilaya, est répartie sur les daïras d'Ouargla (3.200 arbustes), Touggourt (3.000), Hassi-Messaoud (2.800), Mégarine (1.150), Sidi-Khouiled et Témachine (500 chacune), El-Hedjira et N'goussa (400 chacune).

(A.P)

El Tarf

Adopter l'économie circulaire pour une meilleure gestion des déchets (expert)



Parvenir à une meilleure gestion des déchets avec l'orientation progressive de l'Algérie vers l'adoption de l'économie circulaire, dans le cadre du développement durable a été mis en exergue lors d'une session de formation à distance, initiée par le ministère de l'environnement au profit de journalistes des wilayas d'El Tarf et Tindouf.

Lors d'un cours dédié à cette problématique, présenté à distance durant jeudi et hier dimanche, M. Abdelkader Namane, enseignant spécialisé dans la problématique de l'environnement et les génies des procédés à l'école nationale polytechnique d'Alger, a précisé que l'Algérie s'achemine lentement mais sûrement vers l'économie circulaire, qui est un modèle alternatif à la conception linéaire (production, consommation, déchet) de l'économie.

L'intervenant a, dans ce contexte, mis en exergue les avantages de ce modèle qui assure, a-t-il dit, la limitation du gaspillage des sources d'énergie non renouvelables et des matières premières, et propose une écologie industrielle garantissant une valorisation des déchets à leurs avantages, dans le cadre d'une politique de protection de l'environnement.

Tout en soulignant que le traitement des déchets était un véritable enjeu économique et écologique, la même source a insisté sur l'importance du "tri sélectif" à la source (dans les foyers) afin de réduire l'impact des déchets sur l'environnement et faciliter leur recyclage, dans le cadre du développement durable. Les intervenants ont été, pour leur part, unanimes à souligner l'importance de l'instauration d'une culture permettant de minimiser la production de déchets et de promouvoir une utilisation efficace des ressources en instaurant un dialogue avec les citoyens pour les encourager à prendre une part active dans la transfor-

mation de leurs communes.

La gestion des déchets représente, a-t-on noté, une responsabilité et un service clé que les communes proposent à leurs citoyens mais qui implique activement le citoyen pour préserver le cadre de vie et garantir un développement durable.

Les difficultés induites par l'accumulation, la création de nombreux dépôts sauvages dans différents quartiers, les textes adoptés et les organismes créés depuis 2001 dans le cadre de la prise en charge de cette problématique ont été passés en revue, dans l'objectif de rappeler les efforts déployés par l'Etat pour une gestion efficace de ce problème.

La situation est particulièrement critique dans les villes où les densités élevées de la population concentrent les déchets et compliquent les problèmes de gestion des déchets, a-t-on indiqué en citant, entre autres, les problèmes liés à l'urbanisation qui déborde les capacités des autorités locales à gérer et à maîtriser la gestion de ce phénomène.

Aussi, l'accent a été mis sur l'importance de la valorisation des déchets par leur réemploi et leur recyclage ainsi que l'information et la sensibilisation des citoyens sur les risques présentés par les déchets et leurs impacts sur la santé et l'environnement.

La stratégie nationale et le plan d'actions de la gestion intégrée et de la valorisation des déchets à l'horizon 2035, l'important gisement d'emplois, estimé à 1,5 million de postes de travail à l'horizon 2025, prévus dans le cadre de l'économie verte et différents autres exemples de solutions d'économie circulaire proposés pour une meilleure gestion des déchets, ont été présentés et débattus durant cette session de formation virtuelle qui se poursuivra jusqu'au 26 novembre courant.

Un salon virtuel sur la gestion des déchets du 21 au 23 décembre (AND)

L'Agence nationale des Déchets (AND) organise son premier salon virtuel sur la gestion des déchets du 21 au 23 décembre prochain, sous le nom de "The Algerian virtual waste exhibition-AVWE", a indiqué, lundi dans un communiqué, l'Agence relevant du ministère de l'Environnement.

Cette manifestation, qui sera accessible en ligne entre le 21 et le 23 décembre sur le site www.avwe.and.dz, fait suite aux instructions de la ministre de l'Environnement, Nassira Benharrats, dans le cadre de la mise en réseau des acteurs de la gestion des déchets, précise le communiqué.

Sous la thématique "La gestion des déchets dans le contexte de la Covid-19", le salon connaîtra la participation de nombreux acteurs institutionnels et économiques, nationaux et internationaux, dans le domaine de la gestion des déchets.

Il sera animé à travers des conférences audiovisuelles, des lives et diverses autres activités relatives à l'information et à la sensibilisation sur les dangers liés aux déchets, dédiées aux enfants. Des pitch pour les porteurs de projets et start-up seront également organisés et un espace dédié à l'innovation et à la recherche scientifique sera disponible, détaille l'AND.

Le salon, composé de stands virtuels, reproduit le fonctionnement d'un salon classique à travers des conférences et permettant des échanges d'information et des relations d'affaires entre exposants et visiteurs,



réalisables sur "stand virtuel" par chat, Skype, email et téléphone via différentes applications.

Selon la même source, l'AVWE rassemble "les atouts virtuels pour optimiser les conditions de succès d'un événement qui ne pouvait se tenir physiquement dans le contexte de la persistance de la pandémie de la Covid-19".

Une fois enregistrés, les visiteurs accéderont au salon et peuvent y rechercher les exposants qui les intéressent via un moteur de recherche ou bien via le plan 3D du salon mis à disposition. Ils sélectionneront par la suite les exposants qui s'enregistrent automatiquement dans un parcours programmé.

Covid-19

Le G20 promet une distribution équitable du vaccin

Le G20 a promis dimanche de ne ménager "aucun effort" pour assurer la distribution équitable des vaccins contre le Covid-19 dans le monde et soutenir les pays pauvres dont les économies ont été ravagées par la crise, à l'issue d'un sommet virtuel organisé par Ryad. "Nous avons mobilisé des ressources pour répondre aux besoins de financement immédiats dans le domaine de la santé mondiale afin de soutenir la recherche, le développement, la fabrication et la distribution de tests, de traitements et de vaccins sûrs et efficaces contre le Covid-19", ont affirmé les dirigeants du G20 dans leur déclaration finale. "Nous n'épargnerons aucun effort pour garantir leur accès abordable et équitable à tous", ont-ils ajouté.

Alors que les nations les plus riches planifient leurs programmes de vaccination --les Etats-Unis prévoyant un lancement dès début décembre--, les experts avertissent que les pays en développement sont confrontés à des obstacles qui pourraient priver des milliards de personnes de la première protection contre le virus.

Les appels se multiplient ainsi pour que le G20 contribue à combler le déficit de financement de 4,5 milliards de dollars à l'Organisation mondiale de la santé pour garantir l'accès de tous aux tests, aux traitements et aux vaccins.

Toutefois, la déclaration finale n'a pas donné de précisions sur la prise en charge du coût colossal que représente la distribution à grande échelle des vaccins.

A.R

Le sommet du G20

A Riyad permet de réaffirmer l'importance de la coopération (roi d'Arabie saoudite)

La présidence saoudienne du Groupe des 20 (G20) a déclaré dimanche que le sommet du G20 à Riyad avait permis de réaffirmer l'importance de l'esprit de coopération, un esprit qui a toujours été la pierre angulaire de la réussite du G20.

Le roi d'Arabie saoudite Salmane ben Abdelaziz Al-Saoud a souligné dans son discours de clôture du sommet annuel du G20 que la coopération était aujourd'hui plus nécessaire que jamais pour faire face à l'impact de la pandémie de COVID-19, ainsi que pour construire un avenir prospère pour tous les peuples du monde.

Le roi Salmane a indiqué que le G20 avait accompli beaucoup de choses cette année. Les pays du G20 ont réussi à continuer à travailler de concert pour relever le défi de la pandémie, sauvegarder les vies et les moyens de subsistance des populations, et protéger les groupes les plus vulnérables, a-t-il déclaré.

"Nous avons adopté d'importantes mesures qui faciliteront la reprise économique jusqu'à ce que nous parvenions à une économie résiliente, durable, inclusive et équilibrée", a-t-il indiqué, ajoutant que ces politiques maintiendraient également la dynamique nécessaire au bon fonctionnement du système commercial mondial, et permettraient de créer les conditions d'une croissance durable.

Le sommet des dirigeants du G20, qui s'est tenu sous la présidence saoudienne, a duré deux jours.

A.Z

ITPA Oran

Formation sur l'élevage de la crevette d'eau douce

L'Institut des techniques de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran a lancé une formation sur l'élevage de la crevette d'eau douce, une première dans la région ouest, a-t-on appris du directeur de l'ITPA, Lahouari Kouissem.

Une vingtaine de porteurs de projets, dont des agriculteurs, des différents wilayas de l'ouest du pays, prennent part à la formation, d'une durée de deux mois, a indiqué M. Kouissem, notant qu'elle (la formation) fait partie des formations qualifiantes, à la carte, programmées selon la demande.

"Nous avons reçu des demandes de plusieurs wilayas, comme Mostaganem et Relizane, et nous avons lancé la formation dès qu'on a pu regrouper le nombre requis, soit une vingtaine de personnes", a-t-il précisé.

Dispensée par des enseignants de l'ITPA, préalablement formés en la matière, la formation se soldera avec un stage pratique sur le terrain, a fait savoir le responsable.

Il est à rappeler que le savoir faire de l'élevage de la crevette d'eau douce a été acquis par les Algériens il y a seulement quelques années, dans le cadre d'une coopération algéro-coréenne.

Deux fermes expérimentales d'élevage de crevettes d'eau douce ont été réalisées à Hassi Ben Abdallah (20 km de Ouargla) et El-Marsa (Skikda), dans le cadre de cette coopération. Ainsi, la région ouest profitera également de ce savoir faire acquis, par la formation de porteurs de projets, dans l'espoir de les voir réaliser des fermes de ce genre, a souligné M. Kouissem.

ORAN

La justice ordonne l'autopsie du corps de la victime décédée au siège de la sûreté urbaine (Parquet)



Le procureur de la République près le tribunal d'El Othmania (Oran), a ordonné au service de la médecine légale territorialement compétent, de procéder à l'autopsie du corps de la victime décédée hier samedi au siège de la 15ème Sûreté urbaine, indique dimanche un communiqué du Parquet de la République de la même instance judiciaire. Au lendemain de l'incident, le procureur de la République a "donné des instructions pour lever la dépouille de la victime, suite à quoi une ordonnance a été adressée au service de la médecine légale à l'effet d'effectuer l'au-

topsie et de définir les raisons précises du décès", précise la même source. En date du 21 novembre 2020, une personne a été poignardée par arme blanche au niveau de la poitrine et du dos. Une enquête a été ouverte dans cette affaire par les services de la 15ème Sûreté urbaine, qui s'est soldée par l'arrestation du mis en cause. "A l'issue de l'investigation avec le mis en cause arrêté, celui-ci a été placé en garde à vue", a ajouté le communiqué, précisant qu'"il s'est avéré par la suite que le jeune homme s'est évanoui et est étendu sur le sol. A cet effet, le procureur de la République a

été notifié et les services de la protection civile et le médecin légiste ont été contactés. Ces derniers qui se sont rendus sur les lieux ont constaté la mort du jeune homme. Le procureur de la République s'est également déplacé sur les lieux où il a ordonné la levée et l'autopsie de la dépouille ainsi que l'ouverture d'une enquête pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire. "L'enquête sera menée en toute transparence et dans le cadre des lois de la République", conclut la même source. (A.P)

Tissemsilt

PERTURBATION EN ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES ZONES NORD DE LA WILAYA (ADE)

Les régions du nord de la wilaya de Tissemsilt enregistreront lundi et mardi une perturbation en alimentation en eau potable en raison de travaux d'aménagement et d'entretien de la chaîne de production du barrage "Derder" (Ain Defla), a-t-on appris dimanche auprès de l'unité de l'Algérienne des eaux (ADE).

Cette perturbation touchera les communes de Theniet El Had, Youssoufia et des localités de Layoune. Cette situation est justifiée par des travaux d'aménagement et de modernisation des stations de traitement et de pompage de la chaîne de production du barrage Derder par des services de la direction des ressources en eau, a-t-on indiqué, sou-

lignant que le pompage et la distribution seront rétablis progressivement une fois les travaux achevés. A noter que les communes de Theniet El Had et de Youssoufia et certaines localités de Layoune sont alimentées quotidiennement en 9.000 mètres cubes d'eau potable à partir du barrage de Derder. D.P

Batna

OUVERTURE "AU PREMIER TRIMESTRE 2021" DE DEUX NOUVEAUX HÔTELS

Deux nouveaux hôtels viendront renforcer "au premier trimestre 2021" les capacités d'hébergement touristique dans la wilaya de Batna, a indiqué dimanche, le directeur du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, Riadh Dahmani.

Ces deux équipements d'une capacité de 130 lits et 80 lits permettront de générer 49 emplois et porteront le parc hôtelier de la wilaya à 19 établissements totalisant 1.498 lits, a assuré le même responsable. Actuellement, 17 hôtels sont en service dans la wilaya offrant 635 chambres et

1.288 lits et employant 219 travailleurs. Durant les seules trois dernières années, sept hôtels ont été ouverts à Batna et Timagad offrant 562 lits et employant 179 travailleurs, a précisé la même source qui a souligné que l'année passée, deux hôtels ont été classés. K.L

Mila

ÉVOLUTION DE LA SURFACE AGRICOLE DÉDIÉE À L'ARBORICULTURE (DIRECTION)

La superficie agricole dédiée à l'arboriculture dans la wilaya de Mila a considérablement évolué durant les deux dernières décennies atteignant plus de 2500 hectares, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). "La surface réservée pour l'arboriculture à Mila est passée de près 1 909 ha en 2000 à 2518,5 en 2020 dont 2 196 ha productives réalisant une production annuelle de près de 119 700 quintaux", a précisé le spécialiste en agriculture auprès de la DSA, Salah Lahzaoula.

La wilaya de Mila cultive entre autres arbres, les poiriers, les grenadiers, l'abricotier, et le pêcher sur des surfaces disparates, selon la même source qui a indiqué que les adhérents à cette filière résistent également 670 ha pour l'amandier et près de 580 ha pour les pommiers. L'intérêt accordé par les agriculteurs à cette activité notamment dans la région Nord de la wilaya où se concentre cette filière agricole comme Tasdane Hadada, Ain El Beida, Ahriche, El Ayadi Barbès et Ferdjoua a contribué à l'évolution des surfaces dédiées aux arbres fruitiers, a ex-

pliqué la même source, précisant que Mila compte plus de 900 adhérents à cette filière. Il a aussi ajouté que le climat "adéquat" à l'arboriculture, dans la région Nord de la wilaya a favorisé l'évolution de cette filière, relevant l'effort consentie par l'Etat pour l'encouragement des agriculteurs de cette filière à travers des programmes de financement dans le cadre des différents fonds dédiés à cet effet, le soutien agricole pour l'acquisition de matériel et la valorisation des terres inexploitées.

Nouvelles brèves des wilayas

EL TARF

Pas moins de 1.105 infractions liées aux mesures de prévention et de lutte contre le nouveau coronavirus ont été relevées durant la semaine écoulée par les services de la sûreté de wilaya d'El Tarf, a-t-on appris dimanche du chargé de la communication de ce corps constitué, le commissaire principal Mohamed-Karim Labidi qui a souligné que 644 infractions ont trait au non port du masque de protection, 172 autres au non respect de la distanciation physique, 101 autres à l'absence de l'affichage des mesures sanitaires de prévention et 188 infractions se rapportent aux activités commerciales. Les services de police ont, par ailleurs, effectué 3.194 campagnes de proximité pour la sensibilisation des citoyens, principalement les commerçants et les élèves à l'importance du suivi du dispositif sanitaire et l'application rigoureuse des gestes barrières pour éviter la propagation du virus, a-t-il précisé.

GHARDAIA

Un enfant de trois ans qui a chuté dans un puits asséché d'une profondeur de dix mètres dans la localité de Metlili a été sauvé vendredi soir par les agents de la protection civile, indique-t-on dans un communiqué de la protection civile de Ghardaïa. L'enfant "miraculé" a été porté disparu pendant six heures avant qu'on le découvre au fond d'un puits asséché d'une profondeur de dix mètres. Le petit garçon doit sa survie, en effet, à un passant qui avait entendu ses pleurs et aux agents de la protection civile qui ont pu le secourir avant de le transporter aux urgences de l'Hôpital de Metlili où il a reçu des soins complémentaires, a-t-on précisé.

SAIDA

La direction de la protection civile de la wilaya de Saïda a effectué 2.768 opérations de protection contre Covid-19, a-t-on appris dimanche du chargé de la communication à la direction de la protection civile, le lieutenant Baâli Mohamed Amine, qui a précisé que les unités secondaires ont effectué, depuis mars dernier jusqu'à hier samedi, 531 opérations de désinfection et de nettoyage ayant touché les lieux publics et ceux qui accueillent le public, de même que les groupements d'habitat ruraux à travers différentes communes de la wilaya, avec la participation de nombreux acteurs de la société civile.

CONSTANTINE

Pas moins de 12.000 infractions relatives au non port du masque de protection médicale ont été recensées depuis mai dernier par les services de la police de la wilaya de Constantine dans le cadre des mesures visant la lutte contre la Covid-19, a indiqué dimanche le responsable de la cellule d'information et des relations publiques de la sûreté de wilaya, le lieutenant Bilal Benkhelifa en marge de lancement d'une vaste campagne de sensibilisation et d'information sur la nécessité de respect des mesures préventives destinées à lutter contre cette pandémie. Cette campagne à laquelle ont été associés des assistants sociaux et des psychologues du même corps sécuritaire s'inscrit dans le cadre des directives de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) pour contenir la propagation de la Covid-19, a souligné cet officier, ajoutant que la première journée de cette campagne, ciblant plusieurs bureaux de postes au chef-lieu de wilaya et des usagers du tramway, a été marquée par la distribution de 3000 bavettes.

Khenchela

Premières chutes de neige automnales sur les hauteurs de Bouhmama et Tamza

Les premiers flocons de neige ont recouvert dans la nuit de dimanche à lundi, les hauteurs de la commune de Bouhmama et la localité d'Ain Mimoun à Tamza dans la wilaya de Khenchela.

La poudreuse a commencé à se déverser dans la nuit de dimanche à sur le mont Chélia, culminant à 2.328 mètres d'altitude et dans la région de Bouhmama, où les flocons tombant dru ont succédé, au froid particulièrement vif qui a affecté la région des Aurès durant toute la nuit.

Dans la commune de Tamza, les monts d'Ain Mimoune et de Noughis étaient recouverts d'un manteau blanc au lever du jour.

Selon, l'attaché de l'annexe de l'Office national de météorologie, Djamel Boukouider la vague de froid et les fortes précipitations que connaît la wilaya de Khenchela devront persister jusqu'à mardi matin et la neige est attendue sur les hauteurs culminant à plus de 1.800 mètres. Le temps s'améliorera à partir de mardi après-midi dans la wilaya de Khechela, souligne-t-on encore.

Selon la cellule de communication de la direction de la Protection civile, aucune intervention n'a été enregistrée dans ces localités, étant donné que les chutes de neige ont eu lieu pendant la nuit et dans des zones montagneuses.

(A.P)

Ouargla

Lancement d'une expérience de plantation du caroubier (ITDAS)

Une nouvelle expérience de plantation du caroubier (El-Kharoub en arabe), connu également sous le nom scientifique de *Ceratonia Siliqua*, a été lancée récemment à Ouargla, a-t-on appris lundi auprès de la Ferme de démonstration et de production de semences (FDSP) de Hassi-Benabdallah (Ouargla).

Menée en collaboration avec le bureau local de l'association nationale de la filière caroubier, au titre de la campagne nationale de reboisement, porte sur la création d'une pépinière permettant de cultiver les jeunes plants de caroubier, a affirmé Moussi Wafa, directrice de la FDSP relevant de l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS). L'expérience vise à généraliser la culture de cette espèce végétale aux multiples vertus en régions sahariennes et à adapter cet arbre fruitier méditerranéen aux conditions naturelles des régions sahariennes, à l'instar du milieu oasien, en plus de produire des plants sélectionnés de caroubier, a-t-elle expliqué.

Le caroubier est un arbre poussant souvent à l'état spontané au Nord du pays, mesurant de cinq à sept mètres de hauteur et pouvant atteindre exceptionnellement les quinze mètres, a fait savoir Mme. Moussi.

Son fruit, le caroube, une gousse longue de 10 à 30 cm, brune à maturité, qui contient une pulpe farineuse et sucrée au goût chocolaté, est considéré comme un excellent aliment énergétique utilisé depuis la nuit des temps pour ses vertus médicinales, a-t-elle ajouté.

La FDSP de Hassi-Benaballah a pour principale mission la prise en charge des différents programmes de développement agricole initiés par l'Etat dans les zones sahariennes, notamment ceux liés aux cultures stratégiques, telles que la phoeniciculture, la céréaliculture, le maraichage, l'arboriculture et l'apiculture.

L'ITDAS, dont le siège est basé à Biskra, englobe cinq FDSP réparties sur le territoire des régions de Ain Ben Noui (Biskra) pour les Ziban, El-Arfiane (El-Oued) pour l'Oued-Righ et Oued-Souf, Sbaâ (Adrar) pour le Touat, Gourara et Tamanrasset, Abadla (Béchar) pour la Saoura et Tindouf, et Hassi Benabdallah pour la vallée d'Ouargla.

Au total, 12.350 arbustes sont prévus à travers différentes communes de la wilaya d'Ouargla dans le cadre de la campagne nationale de reboisement, selon les données de la Conservation des forêts d'Ouargla. Cette campagne appelée à réhabiliter le couvert végétal à travers le territoire de la wilaya, est répartie sur les daïras d'Ouargla (3.200 arbustes), Touggourt (3.000), Hassi-Messaoud (2.800), Mégarine (1.150), Sidi-Khouiled et Témachine (500 chacune), El-Hedjira et N'goussa (400 chacune).

(A.P)

Tamanrasset

Près de 700 postes d'aides-soignants pour encadrer les structures de la santé (wilaya)



Pas moins de 690 postes de formation d'aides-soignants ont été accordés à la wilaya de Tamanrasset pour assurer un encadrement suffisant des structures de santé à travers la wilaya, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya.

L'opération, qui sera lancée prochainement, entre dans le cadre des efforts déployés par le secteur pour promouvoir les prestations de santé et la formation paramédicale en vue de faire face au déficit en encadrement paramédical accusé par les établissements sanitaires, notamment au niveau des villages et hameaux enclavés, a déclaré le wali de Tamanrasset, Mustapha Koriche, lors d'une visite d'inspection dimanche dans la commune d'Abalessa (100 km Nord de Tamanrasset).

En réponse aux préoccupations soulevées par les représentants de la société civile et de la population de la commune d'Abalessa et d'une quinzaine de localités voisines, M. Koriche a mis en avant l'importance de cette opération d'encadrement des structures de santé, dont les salles de soins ouvertes au niveau des régions classées zones d'ombre.

Le même responsable a souligné que ce programme de formation vise aussi la prise en charge des besoins des structures sanitaires en cours de réalisation et l'amélioration des prestations de santé au niveau des

grands établissements de santé, dont l'hôpital 240 lits et l'hôpital psychiatrique 120 lits.

Une structure hospitalière de 120 lits est également en cours de réalisation dans la wilaya déléguée d'In-Salah, une autre de 60 lits dans la commune d'In-Ghar, un hôpital de 60 lits dans la wilaya déléguée d'In-Guezzam, et un autre de même capacité à lancer prochainement dans la région frontalière de Tin-Zaouatine. La commune d'Abalessa s'est vue accorder une série de projets de développement, dont un lycée, une cantine scolaire de 200 repas dans la localité d'Iguelen, en plus d'opérations en cours pour la réalisation de quatre (4) forages d'eau potable.

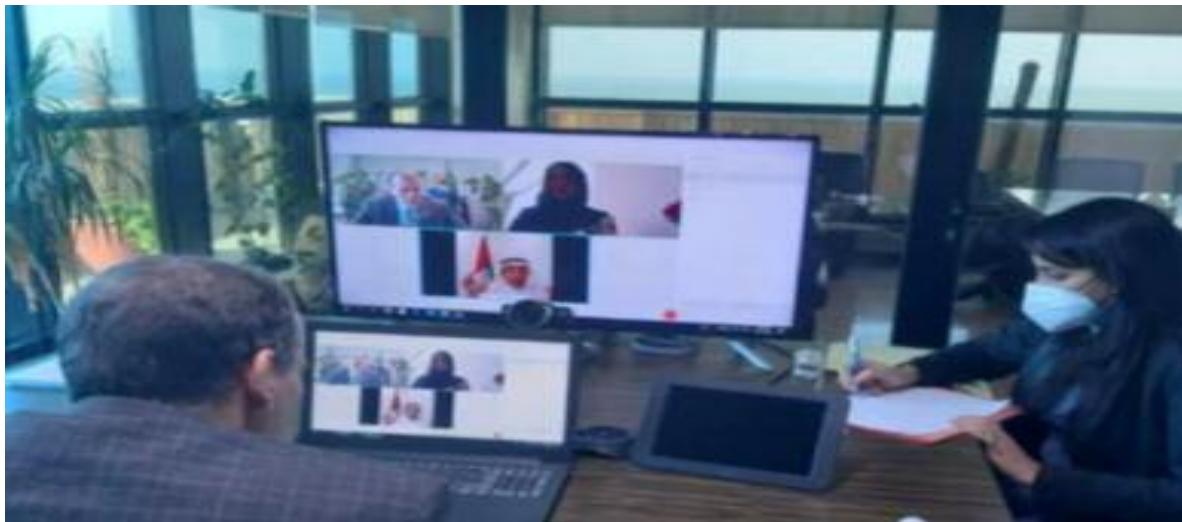
Cette action visant l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, dans l'attente de la concrétisation d'un projet suggéré de raccordement, sur 157 km, d'Abalessa et les localités voisines à la canalisation de transfert d'eau d'In-Salah vers Tamanrasset à hauteur de la région d'Outoul.

Pour répondre aux attentes de la population d'Abalessa en matière de logements, le wali de Tamanrasset a fait part de la réalisation en cours des plans techniques de délimitation de 772 lots de terrain à bâtir à attribuer après finalisation des procédures administratives d'usage.

(A.P)

Algérie-EAU

Relancer le conseil d'affaires pour attirer davantage d'investissements (Rezig)



Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a mis en avant lors d'un entretien avec l'ambassadeur des Emirats Arabes Unis (EAU) en Algérie, la nécessité de relancer le conseil d'affaires algéro-émirati en vue de renforcer la coopération bilatérale et d'attirer davantage d'investissements, a indiqué un communiqué du ministère.

"Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a eu, le dimanche 22 novembre 2020, des entretiens en visioconférence avec l'ambassadeur des Emirats Arabes Unis en Algérie, Youcef Saïf Khamis Subaa Al Ali, au cours desquels les deux parties ont abordé les voies et moyens de promouvoir la coopération commerciale entre les deux pays", précise le communiqué, ajoutant que cette rencontre a été l'occasion pour évaluer le volume d'échanges commerciaux entre les deux parties.

Se félicitant de "l'évolution positive enregistrée dans le domaine de la coopération bilatérale", M. Rezig a relevé

la nécessité de relancer dans les plus brefs délais un conseil d'affaires algéro-émirati, afin d'attirer davantage d'investissements".

Le ministre a également invité les opérateurs économiques émiratis à accéder au marché algérien, rappelant les nombreux avantages accordés aux investisseurs étrangers à la faveur des réformes économiques et commerciales adoptées par le Gouvernement pour diversifier les exportations hors hydrocarbures.

De son côté, l'ambassadeur émirati en Algérie a affirmé "l'engagement de son pays à relever le niveau d'échanges commerciaux avec l'Algérie dans divers domaines", soulignant par ailleurs la nécessité d'examiner tous les moyens à même de contribuer au développement des économies des deux pays.

(A.P)

Batna/Covid-19:

Interdiction des fêtes de mariage et de circoncision durant le confinement partiel (wilaya)



Le wali de Batna, Toufik Mezhoud a promulgué une décision interdisant catégoriquement à travers les 61 communes de la wilaya l'organisation des fêtes de mariage et de circoncision dans les logements et maisons privées, considérées comme des facteurs favorisant la propagation du Covid-19, ont indiqué dimanche les services de la wilaya. Les services de sécurité ont été chargé dans le cadre de leurs compétences territoriales d'intervenir et d'ester en justice conformément aux dispositions pénales, le propriétaire du logements ou de la maison abritant ce genre de fêtes durant la pé-

riode du confinement partiel à domicile, selon ce communiqué dont l'APS détient une copie. Ces mesures ont été décidées suite au non respect des mesures de santé, de prévention et des dispositions de la distanciation sociale, selon le communiqué. Le chef de l'exécutif local a décidé le 9 novembre dernier une série de mesures et dispositions préventives pour lutter contre la propagation du coronavirus, selon les rappels contenus dans le communiqué. Il s'agissait, selon la même source de l'interdiction de tous les regroupements de personnes et de familles, la

suspension de l'activité du transport urbain des personnes public et privé durant le week-end, la suspension de l'activité du transport en commun inter-wilaya et la fermeture des marchés de véhicules à travers tout le territoire de la wilaya. L'obligation du port des masques de protection, le respect du taux de 50% à l'intérieur des bus avec l'obligation du port des bavettes dans les routes, les lieux publics et de travail et les espaces ouverts ou fermés accueillant le public notamment les administrations, infrastructures publics et de services avaient été imposés dans le cadre de ces mesures préventives, a-t-on appelé.

CAC-Annaba se dotera "prochainement" de 5 chambres de traitement à l'iode radioactif

Cinq (5) chambres de traitement à l'iode radioactif du cancer de la thyroïde seront ouvertes "prochainement" au centre de lutte contre le cancer CAC-Annaba, a-t-on appris dimanche du physicien médical en chef du centre Abdeslam Berihmet. L'entrée en activité de ces chambres de traitement à l'iode radioactif aura lieu après l'autorisation du Commissariat à l'énergie atomique (Comena), a affirmé la même source qui a précisé que tous les équipements nécessaires à l'exploitation de ces chambres dont ceux de prévention des risques radioactifs à l'exemple

des cinq cuves de décantation de 1500 litres ont été acquis. Ces chambres devraient être opérationnelles "avant la fin de l'année en cours" pour donner ainsi le coup d'envoi du service de médecine nucléaire du CAC-Annaba appelé à prendre en charge des cancéreux de la région Est du pays, est-il indiqué. Cet "acquis important" est appelé à terme à réduire les délais d'attente pouvant atteindre jusqu'à deux ans pour les cancéreux qui suivent un traitement à l'iode radioactif surtout que dans toute la région Est du pays, il n'existe que trois (3) chambres

pour ce type de thérapie. Dans cette technique de prise en charge du cancer de la thyroïde, le patient passe trois jours dans un isolement total à l'intérieur de la chambre de traitement à l'iode radioactif jusqu'à l'élimination de tous les risques radioactifs liés au traitement, a précisé la même source. Le service de médecine nucléaire du CAC-Annaba ambitionne de développer davantage les techniques utilisées de traitement des cancers avec l'intégration notamment de la curi-thérapie, a relevé le physicien médical en chef du CAC.

REA.E

Accidents de la route 4 morts et 20 blessés en 48 heures (Gendarmerie nationale)

Quatre (04) personnes ont trouvé la mort et 20 autres ont été blessées dans 13 accidents de la circulation enregistrés à travers 12 wilayas du pays, au cours des dernières 48 heures, a indiqué dimanche un bilan de la Gendarmerie nationale (GN). Ces accidents distincts se sont produits à Djelfa, Bouira, Médéa, Tlemcen, Oran, Adrar, Batna, Sidi Bel Abbès, Bordj Bou Arreridj, Bejaia, Sétif et Tébessa, a ajouté la même source.

S'agissant de la migration clandestine, les éléments de la GN à

Mostaganem ont réussi, durant la même période, à arrêter 12 candidats à l'émigration clandestine par voie maritime et un autre individu organisateur de voyage avec la saisie d'un bateau à moteur, 240 litres de carburant et un camion, ainsi qu'une somme d'argent en devises estimée à 865 euros et une autre somme en monnaie nationale estimée à 33 400 DA. Les unités de la GN ont réussi, dans plusieurs opérations distinctes à travers le pays, à saisir 69 quintaux et 63 kilogrammes de de chique de contrefaçon, 10560 sacs pour embal-

ler ce même produits, une machine d'emballage de la chique, une balance électronique, 2278 bouteilles de boissons alcoolisées, 14 quintaux de déchets en cuivre, 4 quintaux de dattes, un détecteur de métaux et cinq moyens de transport, précise le communiqué. Ces opérations ont également abouti à l'arrestation de neuf (9) individus dans huit wilayas du pays, à savoir : Tipasa, M'Sila, Sidi Bel Abbès, Tiarret, Tébessa, Mostaganem, Bordj Bou Arreridj et Sétif.

A.P

Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière Le Premier ministre réitère l'attachement du Gouvernement à préserver et à protéger la santé du citoyen

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a réitéré, dimanche, la solidarité et l'attachement constant du Gouvernement à préserver et à protéger la santé du citoyen, et ce en concomitance avec le lancement de la campagne nationale de vaccination contre la grippe saisonnière en faveur

des personnes âgées et des malades chroniques. Dans un post sur son compte Twitter, le Premier ministre a écrit: "après l'écho positif de la campagne nationale de reboisement "Qu'il le plante (l'arbre)" dans toutes les wilayas du pays, le Gouvernement et les autorités locales ont lancé la campagne

nationale de vaccination contre la grippe saisonnière en faveur des personnes âgées et des malades chroniques...une initiative à travers laquelle nous réaffirmons notre solidarité et attachement constant à préserver et protéger la santé du citoyen".

E.Y

Trafic de boissons alcoolisées à Aïn Defla: une personne arrêtée et plus de 1 600 unités saisies (Sûreté de wilaya)



Les services de sécurité de Aïn Defla ont arrêté récemment à Khémis Miliana deux individus s'adonnant au trafic illicite des boissons alcoolisées et ils ont saisi 1 608 unités de différentes marques et formes, a-t-on appris dimanche de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Ayant eu vent d'informations faisant état d'un individu (24 ans) s'adonnant à la vente de boissons alcoolisées au niveau de son domicile sis à la cité Dardara de Khémis Miliana, les éléments de la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI) relevant des services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya ont mis en place un plan minutieux visant sa neutralisation, a-t-on précisé. Après avoir identifié le présumé coupable suite à des investigations poussées, les policiers ont procédé à la fouille minutieuse de son domicile suite à un mandat de perquisition délivré par les instances judiciaires de Khémis Miliana, l'arrêtant à la fin de la semaine dernière en compagnie de l'un de ses acolytes (20 ans) en possession de 1 608 bouteilles de boissons alcoolisées que les deux compères envisageaient d'écouler de manière illicite, a-t-on fait savoir. Après accomplissement des procédures réglementaires en vigueur, les deux individus ont été présenté samedi devant les instances judiciaires compétentes de Khémis Miliana dans l'attente de leur jugement, a-t-on indiqué de même source.

P.O.

Sétif : Les établissements hospitaliers seront à l'abri de tout déficit en oxygénation médicale (responsable)

Tous les établissements hospitaliers à travers le territoire de la wilaya de Sétif seront prochainement à l'abri de toute perturbation ou déficit en matière d'approvisionnement en oxygène médical, a-t-on appris dimanche du directeur local de la santé et la population (DSP), Abdelhakim Dehane. Le chef de l'exécutif local, Kamel Abla, a donné des instructions pour prendre en charge en urgence la question d'oxygénation médicale à travers l'augmentation des capacités des réservoirs d'oxygène, en vue d'assurer un approvisionnement régulier de tous les établissements hospitaliers de la wilaya comme les établissements publics hospitaliers (EPH) de Bougaâ (nord de Sétif) et Aïn Oulmène (au sud de la wilaya) et éviter tout déficit ou perturbation en alimentation en cette matière essentielle, notamment durant la conjoncture exceptionnelle marquée par la propagation de covid-19, a déclaré le même responsable à l'APS. Les procédures administratives sont en cours pour ajouter deux (2) nouveaux fournisseurs devant entamer "dans le courant de cette semaine" l'opération d'approvisionnement des différents établissements hospitaliers en cette matière indispensable, a souligné le DSP, affirmant que les travaux de rénovation des conduites de distribution d'oxygène à travers les différents services de l'hôpital Mohamed Saâdna Abdenour "ont atteint des phases très avancées". Pour rappel, le déficit en oxygène qu'a connu Sétif suite à l'augmentation de la demande à cause de la pandémie a donné lieu à une série de mesures d'urgence visant l'augmentation des capacités de stockage de cette matière indispensable dans les différents établissements hospitaliers de la wilaya comme celui d'El Eulma doté d'un réservoir de 10.000 litres, Aïn Oulmène (3.000 litres), Aïn Kebira (10.000 litres) et le Centre hospitalo-universitaire Mohamed Abdenour Saâdna du chef lieu de wilaya qui a été doté de deux (2) réservoirs de capacités de 10.000 litres et 6.000 litres

Oreille qui siffle



Avoir une oreille qui siffle : c'est une expérience que l'on a tous fait au moins une fois. Les sifflements d'oreille sont en effet un trouble assez fréquent, pouvant survenir de façon transitoire de continue. Généralement bénins, ils peuvent avoir de multiples causes.

Oreille qui siffle, comment la reconnaître
Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un bruit parasite que la personne entend alors qu'il n'y a généralement pas de source auditive réelle. Ce sifflement peut être perçu dans une oreille ou les deux, de façon occasionnelle, intermittente ou continue.

Pour qualifier ces bruits parasites qui peuvent prendre différentes formes outre le sifflement – bourdonnement, martellement, cliquetis... - on utilise le terme générique d'acouphènes. On distingue les acouphènes objectifs, très rares, liés à un bruit réel et mesurable, et les acouphènes subjectifs, beaucoup plus fréquents.

Certaines personnes atteintes de sifflement d'oreille souffrent également d'une hyperacousie, à savoir une intolérance aux bruits forts ou ont une perception forte de sons perçus normalement comme faibles.

Les facteurs de risque

Certaines personnes sont plus sujettes à développer des sifflements d'oreille :

les personnes âgées, en raison de la détérioration physiologique des mécanismes de l'audition avec l'âge ;

les hommes, plus touchés que les femmes par ce type de symptômes ;

les personnes exposées au bruit de par leur profession notamment.

Le stress n'est pas un facteur de risque, mais il peut augmenter la perception de ce sifflement et donc aggraver son impact sur la qualité de vie.

Les causes des oreilles qui sifflent

De multiples causes peuvent être à l'origine de ces sifflements d'oreille temporaires ou continus.

L'exposition à une source sonore très forte
Après l'exposition à un fort bruit (concert, soirée en discothèque, etc), il arrive de percevoir des sifflements dans les oreilles. L'exposition à un bruit trop intense (2 heures dans un environnement sonore atteignant 91 dB ou 15 minutes à 100 dB) entraîne en effet une fatigue auditive se traduisant par une légère baisse de l'audition, une sensation d'oreille bouchée, des sifflements ou bourdonnements. Tous seront généralement transitoires, le temps que les cellules auditives de l'oreille récupèrent.

Suite à un son violent ou un choc

L'exposition à un son violent ou un choc peuvent entraîner une atteinte irréversible de l'oreille interne, avec ou sans perforation du tympan. Un saignement d'oreille peut alors survenir, accompagné de sifflements et parfois des vertiges. Ce type de traumatisme auditif est une urgence, et nécessite de consulter un spécialiste sans tarder.

Un bouchon de cérumen

Il arrive que le cérumen s'accumule dans le

conduit auditif et crée un bouchon pouvant être à l'origine de sifflements, bourdonnements d'oreille, sensation d'oreille bouchée, baisse d'audition transitoire, démangeaisons, voire douleurs dans l'oreille.

La formation d'un bouchon de cérumen est favorisée par un nettoyage inapproprié et répété des oreilles au coton-tige, des baignades, l'utilisation fréquente de bouchons d'oreille et le port d'appareils auditifs, mais aussi certaines particularités anatomiques (forte production de cérumen, forte pilosité dans le conduit auditif externe qui empêche le cérumen de s'évacuer correctement, conduit auditif de faible diamètre).

L'hypertension artérielle

L'hypertension artérielle se caractérise par une pression anormalement forte (supérieure ou égale à 140/90) du sang sur la paroi des artères, même au repos ou en l'absence de stress.

Les sifflements et bourdonnements d'oreille font partie des symptômes de l'hypertension artérielle, aux côtés des suivants : maux de tête, vertiges, palpitations, saignements de nez, engourdissement ou fourmillements dans les mains ou les pieds. La forte pression sanguine rend le flot sanguin plus audible, d'où ces acouphènes dits pulsatils. D'autres pathologies touchant les vaisseaux sanguins peuvent également être à l'origine de ces acouphènes pulsatils : athérosclérose, anomalie des capillaires, de la carotide ou de la jugulaire.

Pour prévenir les sifflements d'oreille consécutifs à une exposition sonore trop intense, il est conseillé de porter des bouchons d'oreille et de rester loin des enceintes lors des concerts. Après exposition à une source sonore intense, il est recommandé de se reposer dans le silence pour laisser ses oreilles récupérer.

Suite à un traumatisme auditif, une consultation en urgence s'impose (dans les 48 heures maximum). Un traitement médicamenteux délivré par voie orale ou intraveineuse doit être instauré rapidement pour donner les meilleures chances de récupération de l'audition et limiter les acouphènes. L'hypertension sera traitée avec des hypertenseurs.

Certaines anomalies de l'oreille interne peuvent être traitées chirurgicalement.

En cas de sifflements d'oreille persistants et dont la cause demeure inconnue ou impossible à traiter, différents techniques existent :

le générateur de son blanc : cet appareil diffuse, dans l'oreille atteinte, un son blanc à faible volume, permettant de masquer le sifflement ;

le port d'un appareil auditif ;

la thérapie cognitive-comportementale ne permet pas de supprimer complètement les acouphènes, mais elle améliore la façon dont le patient les perçoit et y fait face, avec une amélioration importante des scores de dépression et de la qualité de vie, selon une méta-analyse.

A.L.

Performance Commerciale

Que l'on soit Dirigeant d'une PME ou une PTE, la performance commerciale ne doit pas se borner à la mesure d'un C.A ou à l'atteinte d'un objectif à un instant « T ».

La véritable performance commerciale doit être durable dans le temps. Elle fait appel pour cela à un certain nombre de critères objectifs qui, conjugués, permettront justement de pérenniser la productivité commerciale dans la durée. performance commerciale. Rendre son entreprise compétitive est un véritable travail de fond, qui débute généralement par une vision claire de sa stratégie commerciale.

Celle-ci se décline ensuite en :

- Une vision nette de son marché, de ses cibles et de sa concurrence ;
- Une politique commerciale cohérente ;
- Une stratégie et des approches marketing volontaristes ;
- Une organisation commerciale et des procédures internes efficaces ;
- Des ressources commerciales parfaitement formées ;
- Des outils de pilotage et de contrôle performants ;
- Un mode de management efficace ;
- Des outils de motivation et de rémunération des effectifs appropriés ;
- Des plans d'action commerciaux ;
- Des objectifs commerciaux individuels et collectifs, déclinés ;

*En volume de prospection, de



suivi des clients et des partenaires ;

* En volume de rendez-vous, de devis et de signatures d'affaires.

• Une démarche RSE et un climat social sain .

Lorsque tous ces paramètres sont pris en compte, il devient alors plus simple de faire valoir ses avantages concurrentiels et d'atteindre un niveau de performance commerciale optimal.

Comment améliorer la performance commerciale de sa PME? Comprendre et agir sur la forme et le fond, mais aussi, être agile et réactif pour améliorer l'impact commercial de l'entreprise impose au Dirigeant une bonne dose de prise de recul lorsqu'il s'agit de prendre les bonnes orientations.

Des conseils en performance commerciale, interviennent de façon très opérationnelle auprès des PME/PMI pour optimiser la productivité.

Quelques exemples :

- Optimiser la stratégie commer-

ciale ;

- Orienter le style de management ;
- Améliorer la compétence des salariés par la formation ;
- Mettre en place les moyens de motivation ;
- Définir les secteurs commerciaux et les objectifs ;
- Mettre en place l'action commerciale ;
- Maintenir un niveau élevé de prospections ciblées ;
- Remplir les portefeuilles d'affaires ;
- Fidéliser la clientèle ;

Les consultants du réseau disposent pour cela d'outils d'analyse et de méthodes qui permettent de cibler rapidement les points sur lesquels l'entreprise doit agir en priorité.

Généralement, quelques rencontres suffisent pour dresser la carte de l'existant et mettre en route un plan d'optimisation de la performance commerciale efficace.

Audit - Diagnostic Commercial



La fonction commerciale est essentielle à la survie d'une PME ou d'une TPE. Face à une concurrence farouche, se poser les bonnes questions permet bien souvent de gagner en rentabilité et en efficacité.

Pour améliorer la rentabilité de l'entreprise, il faut en connaître ses forces, mais aussi ses faiblesses. L'exercice paraît évident et pourtant, la trop grande connaissance de la société et le flot d'actions réclamées quotidiennement au chef d'entreprise freine bien souvent la prise de recul...

Difficile alors de dresser le bilan de l'existant et de construire sereinement l'avenir !

L'audit commercial, ou "Diagnostic de la performance commerciale"

L'expertise commerciale permet de mesurer l'ensemble des paramètres commerciaux de l'entreprise afin d'en améliorer rapidement son développement, sa performance et la conquête de nouveaux clients.

Comment se déroule un Audit ou un Diagnostic

commercial ?

Le diagnostic commercial consiste à évaluer tous les paramètres opérationnels et fonctionnels du volet commercial pour en améliorer la performance.

Durant cette phase, le consultant commercial va réaliser une véritable expertise du fonctionnement de l'entreprise.

L'ensemble du volet commercial est audité et passé en revue !

- La stratégie et la politique commerciale, les axes de développement, les plans d'action...,
- Le marketing, la communication, les objectifs commerciaux, les objectifs de croissances, les résultats, les difficultés rencontrées...,
- Les facteurs de risques, les axes d'évolution...,
- Le management commercial, l'efficacité des ressources, leur capacité à vendre et à s'organiser...,
- L'organisation commerciale, les outils, les canaux et les réseaux de vente...,
- Les cibles, les clients, les approches, les contextes, les produits, les marchés...

ALGER

- L'agression de l'armée marocaine contre des civils dans la zone démilitarisée d'El-Guerguerrat est une violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu signé en 1991 par les deux parties au conflit, le Maroc et le Front de Polisario, unique représentant légitime du peuple du Sahara Occidental, sous l'égide de l'ONU, a affirmé le président de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée populaire nationale (APN).

PARIS

- L'Agence de presse (AFP) a démenti l'information mensongère, largement relayée sur les réseaux sociaux, faisant état de 50 soldats sahraouis tombés sous les balles de l'armée marocaine dans la zone d'El-Guerguerrat, affirmant que "les photos en question sont celles de sahraouis tués lors du crash d'un avion algérien en 2018".

BERLIN

- La chancelière allemande Angela Merkel s'est dite dimanche "inquiète" de la lenteur des discussions pour fournir le vaccin contre le Covid-19 aux nations les plus pauvres.

OSLO

- Le Comité norvégien de soutien au Sahara occidental (Vest-Sahara) a appelé les entreprises norvégiennes à mettre fin à leur livraisons de gaz au Sahara occidental occupé, les exhortant à se conformer aux recommandations du gouvernement norvégien qui déconseille toute transaction dans ce territoire non autonome.

NOUAKSHOTT

- La Mauritanie a émis des réserves sur le deuxième mur de sable érigé par le Maroc trop près de ses frontières à El-Guerguerrat, rapporte dimanche le journal en ligne Zahraa Chankit, qui fait état du "mécontentement" de Nouakshott face à cette expansion territoriale.

OSLO

- Des syndicats norvégiens ont souligné l'urgence d'une action de la communauté internationale pour mettre fin à l'occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc, réitérant leur soutien au peuple sahraoui dans sa lutte légitime pour la liberté et l'indépendance.

KHARTOUM

- La formation du Conseil législatif au Soudan, pièce essentielle de l'accord de transition signé en août 2019 par les militaires et le mouvement de contestation, a été reportée à la fin de l'année, a annoncé la principale composante de cette

future assemblée.

DAMAS

- Le vice-ministre syrien des Affaires étrangères Fayçal Moqdad a été nommé chef de la diplomatie en remplacement de Walid Mouallem, décédé lundi dernier, a annoncé dimanche la présidence syrienne.

ABIDJAN

- La justice ivoirienne a lancé des mandats d'arrêt contre l'opposant Guillaume Soro et trois de ses collaborateurs, exilés en France depuis 2019, rapportent les médias.

ABUJA

- La pandémie de coronavirus a fait progresser à 56,5% le nombre de start-up actives dans le domaine des technologies de la santé sur le continent, selon un rapport du site spécialisé sur l'Afrique Disrupt Africa.

WASHINGTON

- Joe Biden annoncera mardi les noms des premiers membres de son futur gouvernement, a indiqué dimanche Ron Klain, proche conseiller du président élu américain.

ADDIS ABEBA

- L'armée éthiopienne a prévenu dimanche de l'imminence d'une virulente attaque contre Mekele, capitale régionale dissidente du Tigré et siège du gouvernement local que le pouvoir fédéral cherche à déloger.

ABUJA

- L'économie nigériane est entrée en récession pour la deuxième fois en quatre ans alors que les prix du pétrole ont plongé pendant la pandémie de Covid-19, selon les données officielles publiées par le Bureau national des statistiques (BNS).

OUAGADOUGOU

- La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), qui a déployé 80 observateurs dans le cadre du double scrutin présidentiel et législatif de dimanche au Burkina Faso, a appelé les candidats à éviter de faire des auto-proclamations.

NEW YORK (Nations unies)

- Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a condamné les attaques à la roquette ayant visé samedi la capitale afghane Kaboul, qui ont tué au moins dix civils et fait de nombreux blessés.

OUAGADOUGOU

- Un "certain nombre de bureaux de vote" de l'élection présidentielle ont dû être fermés dimanche, à cause de "menaces" au Burkina Faso, a déclaré le président de la Commission électorale Newton Ahmed Barry.

R.P

Le leadership du G20 est vital pour lutter contre le COVID-19 (SG de l'ONU)

Le secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres a déclaré dimanche que le leadership du Groupe des 20 (G20) était essentiel à la lutte mondiale contre la pandémie de COVID-19. "Notre plus grande défense contre le COVID-19, c'est la solidarité et la coopération", a indiqué le chef de l'ONU au cours d'un sommet virtuel des dirigeants du G20, qui avait pour thème "Construire un avenir inclusif, durable et résilient". Le leadership du G20 est d'abord essentiel pour "arrêter la propagation de la pandémie", a-t-il affirmé. "Hier, j'ai trouvé très encourageant le fait que beaucoup de pays reconnaissent que les vaccins - mais aussi les tests et les traitements - doivent être des biens publics mondiaux, accessibles et abordables pour tout le monde", a-t-il déclaré. "Je souhaite cependant réitérer mon appel aux membres du G20 à soutenir l'Accélérateur ACT et le dispositif COVAX. Il y a en effet



un déficit de financement de 28 milliards de dollars américains, et nous avons besoin de 4,2 milliards de dollars immédiatement pour débiter la production en masse, l'achat et la distribution (des vaccins) partout à travers le monde", a-t-il expliqué. Le leadership du G20 est également vital pour mobiliser les ressources nécessaires

pour aller de l'avant, a-t-il poursuivi.

"Cela signifie renforcer la puissance de feu du Fonds monétaire international et des autres institutions financières internationales afin qu'ils puissent soutenir les pays en développement", a ajouté M. Guterres.

P.M

LE SOMMET DU G20 À RIYAD PERMET DE RÉAFFIRMER L'IMPORTANCE DE LA COOPÉRATION (ROI D'ARABIE SAOUDITE)

La présidence saoudienne du Groupe des 20 (G20) a déclaré dimanche que le sommet du G20 à Riyad avait permis de réaffirmer l'importance de l'esprit de coopération, un esprit qui a toujours été la pierre angulaire de la réussite du G20. Le roi d'Arabie saoudite Salmane ben Abdelaziz Al-Saoud a souligné dans son discours de clôture du sommet annuel du G20 que la coopération était aujourd'hui plus nécessaire que jamais pour faire face à l'impact de la pandémie de

COVID-19, ainsi que pour construire un avenir prospère pour tous les peuples du monde.

Le roi Salmane a indiqué que le G20 avait accompli beaucoup de choses cette année. Les pays du G20 ont réussi à continuer à travailler de concert pour relever le défi de la pandémie, sauvegarder les vies et les moyens de subsistance des populations, et protéger les groupes les plus vulnérables, a-t-il déclaré.

"Nous avons adopté d'importantes mesures qui faciliteront la reprise

économique jusqu'à ce que nous parvenions à une économie résiliente, durable, inclusive et équilibrée", a-t-il indiqué, ajoutant que ces politiques maintiendraient également la dynamique nécessaire au bon fonctionnement du système commercial mondial, et permettraient de créer les conditions d'une croissance durable.

Le sommet des dirigeants du G20, qui s'est tenu sous la présidence saoudienne, a duré deux jours, et s'est achevé.

UN PREMIER ÉLEVAGE DE VISOONS CONTAMINÉ AU COVID-19 EN FRANCE

La France vient à son tour de détecter la présence de Covid-19 dans l'un de ses quatre élevages de visons, au sud-ouest de Paris où les mille bêtes à fourrure ont été abattues.

"L'abattage de la totalité des mille animaux encore présents sur l'exploitation et l'élimination des produits issus de ces animaux" ont été ordonnés dimanche, ont annoncé les ministères de l'Agriculture, de la Santé et de la Transition écologique.

Sur les trois autres élevages, l'un est indemne et "des analyses sont encore en cours dans les deux derniers", dont les résultats sont atten-

dus dans la semaine, précise un communiqué.

Plusieurs pays européens ont déjà rapporté des contaminations d'élevages de visons, principalement le Danemark, avec la découverte récente d'un virus variant, mais aussi les Pays-Bas puis la Suède, la Grèce, et des cas isolés en Italie et en Espagne.

Des cas ont également été décelés aux Etats-Unis.

En France, des mesures de surveillance et de sécurité renforcées (masques, lavage des mains, etc.) ont été mises en place dans ces installations en mai, après une alerte lancée en avril par les Néerlandais,

a indiqué le gouvernement dimanche.

Des analyses ont ensuite été réalisées mi-novembre dans le cadre d'un programme dédié conduit par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), qui ont mis le doigt sur le cas de cet élevage.

Les résultats des tests effectués sur les éleveurs des quatre sites se sont révélés négatifs. Une surveillance renforcée a été mise en place pour l'éleveur concerné et sa famille, désormais "cas contacts".

Le vison peut en effet contracter la maladie, mais aussi réinfecter l'être humain.

P.M

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
021357070

COMPTE NUMERO

00500112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST - CENTRE - EST

IMPRESSION

SIA

LIGUE 1/MC ORAN : LA DIRECTION "OPTIMISTE" POUR LA QUALIFICATION IMMINENTE DE L'ENTRAÎNEUR CASONI

La direction du MC Oran s'est dit, "optimiste" quant à la qualification de son nouvel entraîneur Bernard Casoni, quelques jours avant le coup d'envoi du championnat de Ligue 1, quoique son prédécesseur Bachir Mecheri n'a pas encore résilié son contrat. "Casoni devra bénéficier dans les prochains jours de sa licence qui lui permettra d'être sur le banc de touche dès le premier match de championnat contre le NA Hussein Dey vendredi prochain. Nous sommes en train d'accomplir les procédures administratives d'usage pour le qualifier, lesquelles démarches sont dans la bonne voie", a déclaré, à l'APS, le chargé de communication de la formation oranaise, Rafik Cherak.

L'ex-entraîneur du MCO, Mecheri a déjà saisi la Chambre de résolution des litiges (CNRL) pour réclamer la régularisation de sa situation financière, d'où son refus de résilier son contrat, bloquant par là même la qualification du technicien français Casoni, a indiqué la même source.

En revanche, l'ex-directeur technique des "Hamraoua", Mehimda Khalladi a trouvé un compromis avec la direction du club pour rompre à l'amiable son bail, ce qui devrait aider les nouveaux membres du staff technique de s'adjudger leurs licences respectifs dans les prochains jours, a encore souligné le même dirigeant.

Par ailleurs et avant d'affronter le NAHD en déplacement dans le cadre de la première journée du championnat, l'entraîneur Casoni a avoué que ses protégés n'ont pas encore atteint la forme optimale pour aborder la compétition officielle.

Il a regretté, au passage, que les préparatifs de son équipe en vue de la nouvelle saison eurent démarré en retard, poursuivant que les contraintes rencontrées par son club pour programmer un grand nombre de matchs amicaux a compliqué davantage sa mission..

M.N

BLIDA : OUVERTURE DU CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE DE JUDO AVEC LA PARTICIPATION DE 17 ÉQUIPES

Le coup d'envoi du Championnat national militaire de judo a été donné, lundi, au complexe sportif régional militaire de la 1ère région militaire de Blida, avec la participation de 17 équipes militaires.

Un total de 139 athlètes, dont une vingtaine de dames, relevant de différents commandements, régions militaires et unités, participent à ce championnat, qui prendra fin jeudi prochain.

Selon les organisateurs, cette compétition nationale militaire se déroule dans le respect total des mesures préventives contre le nouveau coronavirus. Sachant que les participants, qui ont été soumis à un confinement sanitaire, ont subi les tests nécessaires de dépistage afin de s'assurer qu'ils ne sont pas atteints par la Covid-19.

En procédant à l'ouverture de ce championnat, le chef d'Etat-major de la Première région militaire, le Colonel Hammoud Mohamed El Saleh, a souligné l'impératif de faire prévaloir l' " esprit sportif et la compétition loyale pour préserver la réputation du sport militaire en général, et de la discipline du judo de façon particulière", a-t-il dit.

Il a ajouté que le sport militaire " est un élément essentiel dans l'entraînement et constitue un moyen de préparer le soldat à faire face aux missions difficiles et à accomplir les actions quotidiennes, par le maintien de la forme physique et en lui assurant un développement homogène". " Le sport militaire a toujours été au centre des intérêts du commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), attachée à la formation de combattants et sportifs compétents aptes à accomplir les missions qui leur sont confiées avec professionnalisme, tout en encourageant fortement les compétitions sportives, dans le but de hisser l'emblème national dans différentes compétitions nationales, régionales et internationales", a, encore, souligné le colonel Hammoud Mohamed El Saleh.

Il a, aussi, lancé un appel à tous les athlètes participants à respecter les règles de distanciation sociale, pour éviter une atteinte par la Covid-19 .

A.Z

Foot/ Ligue 1 25 MILLIONS DA RENFLOUENT LES CAISSES DU WA TLEMCEN



Les caisses du WA Tlemcen viennent d'être renflouées par une somme de l'ordre de 25 millions DA émanant des autorités de la wilaya, ce qui a permis au nouveau promu en Ligue 1 de football de désamorcer "relativement" la crise ayant conduit à la grève de ses joueurs, a-t-on appris lundi de sa direction.

Cette entrée d'argent attendue depuis plusieurs semaines a permis aux dirigeants du WAT de verser deux salaires pour chacun de ses joueurs, aussi bien les anciens que les nouveaux, sachant que ceux de la première catégorie n'ont reçu aucune mensualité depuis mars dernier, a indiqué la même source.

Le club attend également de percevoir la première tranche de la subvention que devrait lui allouer l'entreprise nationale de géophysique "Enageo" (filiale de Sonatrach), estimée à 20 millions DA, dans

le cadre d'un contrat de sponsoring d'une valeur globale de 50 millions DA par an, signé entre les deux parties il y a quelques semaines, rappelle-t-on.

La régularisation partielle de la situation financière des protégés de Aziz Abbes a incité ces derniers à reprendre l'entraînement après trois jours de boycott, au cours desquels ils ont fait l'objet de mises en demeure de la part de la direction du club.

En mettant un terme à leur grève, les "Zianides" ont notamment soulagé leur entraîneur, et ce, quelques jours seulement avant la première journée du championnat avec à leur menu un match en déplacement face au CS Constantine vendredi prochain.

Par ailleurs, la direction du WAT a accordé un ultimatum jusqu'à la fin du mois en cours à son néo défenseur Abdelghani Khiat pour clarifier sa situation

sanitaire, et s'il était capable ou non d'honorer ses engagements avec le club cette saison.

Arrivé au cours du mercato estival en provenance du CA Bordj Bou Arreridj, Khiat a eu la mauvaise surprise, au cours des examens médicaux d'usage qu'il a effectués, qu'il souffrait d'un problème rénal. Depuis, il est rentré chez lui sans donner signe de vie, indique-t-on de même source.

Face à cette situation, la direction du WAT songe sérieusement à résilier son contrat, s'il s'avère réellement que son état de santé ne lui permettra pas de prendre part à la compétition. Les responsables de cette formation de l'Ouest du pays espèrent que l'éventuel divorce entre les deux parties se fasse à l'amiable, a-t-on encore souligné.

A.R

Football/FC Barcelone

Repos pour Messi et De Jong contre le Dynamo Kiev

Le FC Barcelone affrontera le Dynamo Kiev sans sa superstar Lionel Messi ni le milieu de terrain Frenkie de Jong, ménagés par Ronald Koeman et qui ne feront pas le déplacement en Ukraine. "Nous avons décidé de ne pas emmener Messi et De Jong parce que la situation est assez confortable en Ligue des champions, et ils ont besoin de repos. C'est le moment de se reposer", a déclaré le technicien néerlandais du Barça, Ronald Koeman, lundi en conférence de presse d'avant-match.

Depuis le début de la saison, Lionel Messi (33 ans) a disputé tous les matches du Barça, et ne s'est reposé qu'une mi-temps contre le Betis, le 7 novembre en Liga (5-2). Il a en plus joué quatre fois 90 minutes avec la sélection argentine entre octobre et novembre.

De Jong a également disputé tous les matches du Barça, et ne s'est reposé qu'un quart d'heure face à Getafe le 17 octobre en Liga (défaite 1-0). Avec les Pays-Bas, il a disputé cinq rencontres sur six cet automne, dont quatre fois 90 mi-

minutes. Le Barça, leader de la poule G avec 9 points devant la Juventus de Turin (6 pts), a choisi de faire tourner, sachant que les nombreux blessés (Fati, Busquets, Roberto, Piqué, Umtiti, Araujo...) allaient de toute façon obliger Koeman à donner du temps de jeu aux seconds couteaux.

"C'est une possibilité que (Oscar) Mingueza (défenseur espoir du Barça B) joue titulaire. On ne va pas prendre de risques avec (Ronald) Araujo, sachant qu'on a peu de défenseurs centraux disponibles".

A.E

Football

L'AGO de la CAF le 11 décembre en visioconférence

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la Confédération africaine de football est maintenue au 11 décembre prochain mais en visioconférence, en raison de la pandémie de coronavirus, a indiqué l'instance. "Faisant suite à notre circulaire du 12 octobre 2020 portant convocation de la 42e assemblée générale ordinaire de la CAF le 11 décembre à Addis-Abeba (Ethiopie), nous vous informons que le comité d'urgence de la CAF a décidé d'organiser la session 2020 de notre AGO en visioconférence à la date prévue. Cette décision fait suite aux nouvelles recommandations du département médical de la CAF établies sur la base d'une analyse des données

de l'évolution de la pandémie de la covid-19 en Afrique", a écrit la CAF dans une correspondance adressée aux fédérations membres.

Selon la même source, le droit de vote sera exercé sur tous les points requis, par voie courrier transmis via email au secrétariat général de la CAF.

Les travaux de l'Assemblée générale ordinaire de la CAF se dérouleront en l'absence de son président le malgache Ahmad Ahmad, suspendu ce lundi pour cinq par la commission d'éthique de la Fifa, notamment pour "détournements de fonds".

L'AGO sera suivie de l'Assemblée générale électorale prévue le 12 mars à Rabat (Maroc).

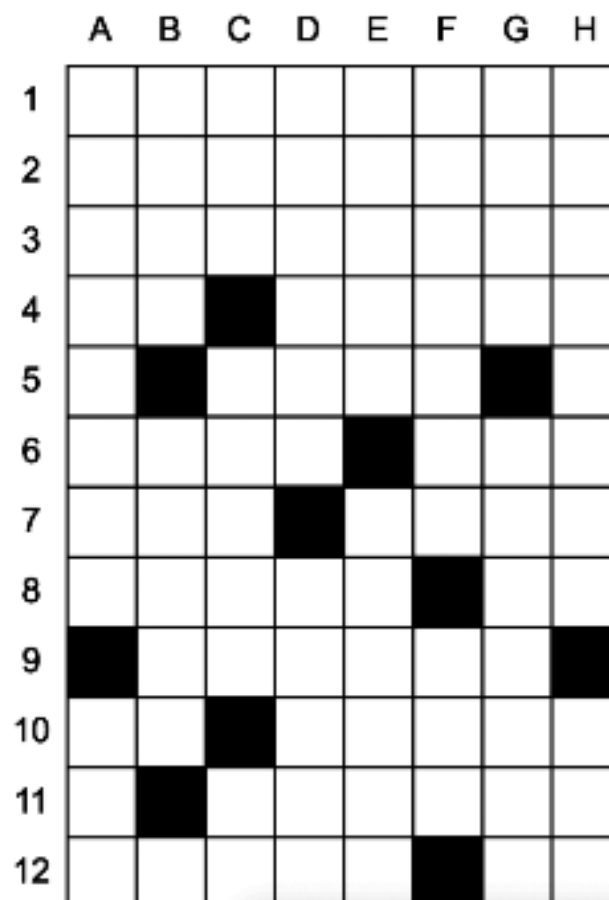
Ahmad Ahmad, a annoncé il y a quelques semaines sa décision de briguer un nouveau, à l'occasion des élections prévues le 12 mars 2021 à Rabat. Il avait justifié sa candidature par son souci de préserver la stabilité au sein de la CAF.

Avec cette sanction, quatre candidats restent désormais en course pour la présidence de l'instance africaine, il s'agit du Mauritanien Ahmed Yahia, l'Ivoirien Jacques Anouma, le milliardaire sud-africain Patrice Motsepe et le Sénégalais Augustin Senghor.

L'instance dirigeante du football africain dévoilera les noms des candidats le 11 janvier 2021.

M.L

Mots croisés



S E E A E T E D A F E S S A T R
R K D R B U U F O L R T R R E U
U A I I F O Q I F O C G O V T E
O E C P R F R I L U U H U N I T
C R I A P A I D T E S E I A N C
N B B I I E C H A S R I V M E E
O E R L G L R L C B A I O E I L
C I E L E E L L A V L L E N H E
S T H E V O L E R O R E P A R C

1. Qui rapportent, lorsqu'il s'agit d'affaires. 2. Qui ne porte qu'une rose. 3. Herbe au goût anisé. 4. Inutilisable. Qualifie un certain acide. 5. Qui doit être débité. 6. Maison en Russie. S'entend sur le court. 7. Près de ses sous. Glorifié. 8. Velouté en bouche. Conifère. 9. Qui fatigue beaucoup. 10. Phase de la Lune. Des vers bien travaillés. 11. Département de Orléans. 12. Canal souterrain. Titre de prince abrégé.

A. Endroits haut perchés. Lieu de duel, autrefois. B. Elles sont à la page. Plus noir que gris. C. Activité bien ciblée. Totalement hermétique. Patron chez les Normands. D. Stupéfié. Autochtone de Mélanésie. E. Très au courant du Coran. Est arrivé après JeanPaul. F. Le sanglier s'y vautre. Une précision dans l'adresse. G. Une file pour les poètes. Qui sont d'un ordre indéterminé. H. Le tri est toujours. Un des caractères grecs.

9	8	7	1	2	3	4	5
5	3	4	7	9	6	1	2
2	1	6	8	4	5	3	9
1	6	8	9	3	2	7	5
7	2	5	4	6	8	9	3
3	4	9	5	1	7	6	8
6	5	3	2	7	4	8	1
8	7	1	6	5	9	2	4
4	9	2	3	8	1	5	7

COMME UN P'TIT AIR MARIN	ADVERSE	FRANCHIE PAR LE SAUTEUR	CHACUN LE VOIT A SA PORTE	QUI DEVRA MAINTENANT VIVRE SA VIE	A PROUVÉ SA BONNE HUMEUR
MYOPE	PRODUIRE UN SON DE CLOCHE		COURTE PAUSE	VA BIEN	
		PARER AU COUP DE TABAC			
		TEXTES DE LOI			
DERNIER JOUR AVANT LE WEEK-END					EN FAIRE VOIR DE TOUTES LES COULEURS
MOINE					
					SCULPTURE TAILLÉE EN HERMÈS
EXAGÉRER LE TRAIT				PÈRE AR- GOTIQUE	
CIRCULE À ALGER				SYMBOLE DU TANTALE	
			SIGNE D'ADDI- TION	CUIVRE ABRÉGÉ	
			VILLE DES CARIOCAS	BOIS TROPICAL	
IL DIRIGE DES TÊTUS				ILS SONT PINCÉS CHEZ LA PIMBÈCHE	
MANQUE D'ACTIVITÉ				ERBIUM	
				GAZ D'ÉCHAP- PEMENT	
ELLE TIENT LA CAISSE					

Solution sudoku

de l'administration

www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails

contactez nous au:



023 95 73 73/ 0553 45 62 56

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Coronavirus

1005 nouveaux cas , 627 guérisons et 19 décès ces dernières 24 heures en Algérie (Fourar)



Mille cinq (1005) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 627 guérisons et 19 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé lundi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 75.867 dont 1005

nouveaux cas, soit 2,3 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2294 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 49.421, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 14 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 14 n'ayant enregistré aucun cas, alors que 20 au-

tres ont enregistré plus de 10 cas.

Par ailleurs, 46 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque. (A.P)

Pour exiger plus de moyens face à la crise sanitaire Education : des syndicats appellent à une journée de protestation

Le secteur de l'Education nationale risque de connaître de l'ébullition dans les jours à venir. C'est du moins ce qui ressort des appels de plusieurs syndicats et associations des parents-d 'élèves pour une journée de protestation. En effet, l'Union nationale des personnels de l'enseignement et de la formation (Unpef), n'est guère satisfait par les conditions dans lesquelles évoluent l'école. Ainsi, ses animateurs estiment qu'une journée de grève et d'arrêt de travail pour aujourd'hui, pourrait « faire bouger les choses ». « Nous avons besoin de moyens pour rendre le protocole sanitaire de lutte contre la pandémie du Covid-19 réalisable », ont annoncé les syndica-

listes de l'Unpef, dénonçant, au passage, « le manque de moyens matériels et humains au niveau des établissements primaires pour mener à bien la mission éducative ». L'Unpef considère que pour mener à bien cette mission et prévenir le risque de propagation du coronavirus, il est impératif de revoir les plages horaires à tous les paliers. « La révision globale de horaires hebdomadaires des trois paliers, l'allègement du nombre de séances et le maintien du samedi comme jour de repos, l'adoption d'une seule vacation d'enseignement, la prise en considération de la pression vécue par les catégories d'encadrement et des travailleurs professionnels, et la révision de plans horaires sont

importants à même de respecter le protocole sanitaire », explique le syndicat qui a réuni son bureau national à cet effet. Sur un autre plan, il a estimé que le secteur doit « recruter encore des enseignants et des médecins pour faire face au risque de propagation du virus ». A noter que le Cnapest et l'intersyndicale de l'éducation ont également appelé à une journée de protestation dans le secteur. Idem pour l'association des parents-d 'élèves qui a demandé le maintien des congés de deux semaines pour les élèves. Il est attendu une réaction du département de l'Education nationale quant aux demandes des syndicats.

Ouiza. K

Prévu, hier, au tribunal Sidi M'hamed Le procès Benfisseh, ouyahia et Ghoul reporté au 7 décembre

Le procès de Mohamed Benfisseh, promoteur dans le domaine du tourisme et de l'hôtellerie, aura finalement lieu le 7 décembre prochain. Le juge du pôle financier du tribunal de Sidi M'hamed a décidé, hier, de renvoyer le procès sur demande des avocats de la défense, qui ont justifié leur demande « par l'absence de plusieurs d'entre eux constitués dans l'affaire ». « Nous avons des avocats qui ont été atteints du Covid », a annoncé un avocat, estimant que d'autres de ses confrères « n'ont pas pu consulter le dossier à temps, puisqu'ils viennent des autres wilayas du

pays ». Il faut préciser que l'homme d'affaires en question est poursuivi pour, entre autres, « indus avantages » et « signatures de contrats en violation de la réglementation ». A rappeler que l'ancien premier-ministre, Ahmed Ouyahia, les deux ex-ministres des Travaux publics, Amar Ghoul et Abdelaghni Zaâlane, sont impliqués dans cette affaire. Ils sont poursuivis pour « octroi d'indus avantages », "dilapidation de deniers publics" et « de mauvaise utilisation de la fonction ». Le juge instructeur près la Cour suprême avait décidé en septembre 2019, de les mettre sous mandat de dépôt suite aux

conclusions d'une enquête sur l'homme d'affaires Benfisseh. Le juge instructeur près le tribunal de Sidi M'hamed a décidé, quant à lui, de convoquer trois walis successifs de la wilaya Skikda pour décider de leur emprisonnement avec Mohamed Benfisseh. Il s'agit pour les walis de Mohamed Bouderbali, de Benhocine Fawzi et de Darfouf Hadjri qui sont accusés, entre autres, de "dilapidation de deniers publics" et d'"octroi d'indus avantages". 19 personnes sont accusées dans cette affaire. 16 autres personnes sont également accusées dans la même affaire.

Ouiza. K

Oran Saisie de 5 kg de kif traité et 2,66 millions de dinars et arrestation d'un narcotrafiquant

Les éléments de la brigade de recherche et d'Investigations (BRI) relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran ont mis fin aux agissements d'un narcotrafiquant et ont saisi une quantité de 5 kg de kif traité et une somme de 2,66 millions de dinars, a-t-on appris lundi auprès de ce corps de sécurité.

Selon la même source, les éléments de la BRI ont réussi à arrêter un dangereux repris de justice âgé de 33 ans et activant au sein d'un réseau de trafic de drogue, soulignant que l'opération a été enclenchée suite à

l'exploitation d'informations faisant état de l'activité d'un suspect.

L'enquête a déterminé que le suspect utilisait son propre domicile, sis à Oran-est, pour le stockage et la commercialisation

des stupéfiants. Après une surveillance, il a été arrêté près de son domicile en possession d'un sac à dos contenant 45 plaquettes de kif traité totalisant une quantité de 5 kg, a-t-on fait savoir.

La perquisition du domicile du mis en cause, sur autorisation du procureur de la République près le tribunal de cité El Djamel, a permis aux éléments de la BRI de découvrir 19 morceaux de kif traité prêts à être écoulé

totalisant un poids de 17,4 grammes, une somme d'argent issue des revenus du trafic de 2,66 millions de dinars, plusieurs armes blanches prohibées de différentes formes et tailles (cuter, 2 épées, une hache et des couteaux), a-t-on indiqué. Le suspect sera présenté devant la justice après l'achèvement des procédures judiciaires, a-t-on ajouté.

R.T

Guelma Coup d'envoi du championnat national militaire inter-écoles de judo

Le coup d'envoi du championnat national militaire inter-écoles de judo (dames et messieurs) de la saison 2020/2021 a été donné lundi à l'Ecole des sous-officiers de l'intendance Sadek-Bouridah de Guelma dans un respect strict des mesures de prévention du covid-19.

Ainsi, 69 judokas de 11 sélections représentant les écoles supérieures et d'application relevant des diverses régions militaires participent à ces joutes qui se déroulent à la salle de sport de cette école relevant de la 5ème

région militaire (RM), selon les informations obtenues par l'APS, auprès des organisateurs.

Chez les messieurs, la compétition a lieu dans les poids de 60 kg à plus de 100 kg tandis que pour les dames, elle se déroule dans les poids de moins 48 kg à plus 78 kg, selon les organisateurs qui ont noté que l'arbitrage est assuré par les référés de la Fédération algérienne de judo.

Le championnat sera clôturé jeudi par la tenue des combats de la phase finale et la cérémonie de remise des médailles et coupes.

Décès de l'ancien ministre de la Communication Abderrachid Boukerzaza

L'ancien ministre de la Communication, Abderrachid Boukerzaza, est décédé lundi à l'âge de 65 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Né le 19 avril 1955 à Jijel, le défunt a occupé le poste de ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, en 2007 et celui de ministre délégué chargé de la Ville en 2006.

Il a également été membre de

l'Assemblée populaire nationale (APN) pour le parti du Front de libération nationale (FLN) entre 1997 et 2002, et secrétaire général de l'Union nationale de la jeunesse algérienne (UNJA) entre 1986 et 1999. Entre 1977 et 1986, il était enseignant à l'Université de Constantine. Le défunt sera inhumé mardi après la prière du Dohr au cimetière de Garidi à Kouba (Alger).

A.E

Affaire de diffamation contre le quotidien El Watan à Annaba : Demande d'une enquête complémentaire

Le juge du tribunal de première instance d'Annaba a statué lundi en demandant une enquête complémentaire dans l'affaire de "diffamation" contre le quotidien d'expression française El Watan. L'enquête complémentaire portera sur la détermination de certains aspects juridiques relatifs à la représentation du quotidien El Watan dans l'affaire et à la détermination de l'identité de l'auteur de l'article paru dans ce journal sur fond duquel l'affaire de diffamation contre le journal a

été engagée, a précisé la source judiciaire. Le parquet avait requis le 9 novembre passé une peine de trois mois de prison ferme et une amende de 50.000 DA contre le directeur de publication du quotidien El Watan et une autre amende de 250.000 DA contre la personne morale du même quotidien. Le quotidien El Watan est poursuivi pour diffamation par les nommés Ahmed Gaïd B. et Ahmed Gaïd A. qui résident à Annaba sur fond d'un article publié dans ce quotidien.

A.R